

LE QUÉBEC  
LE FLEUVE DE PLUS EN  
PLUS MENAÇANT A 6



WEEK-END  
AVEC LILI FATALE,  
TOUT EST RELATIF C 1

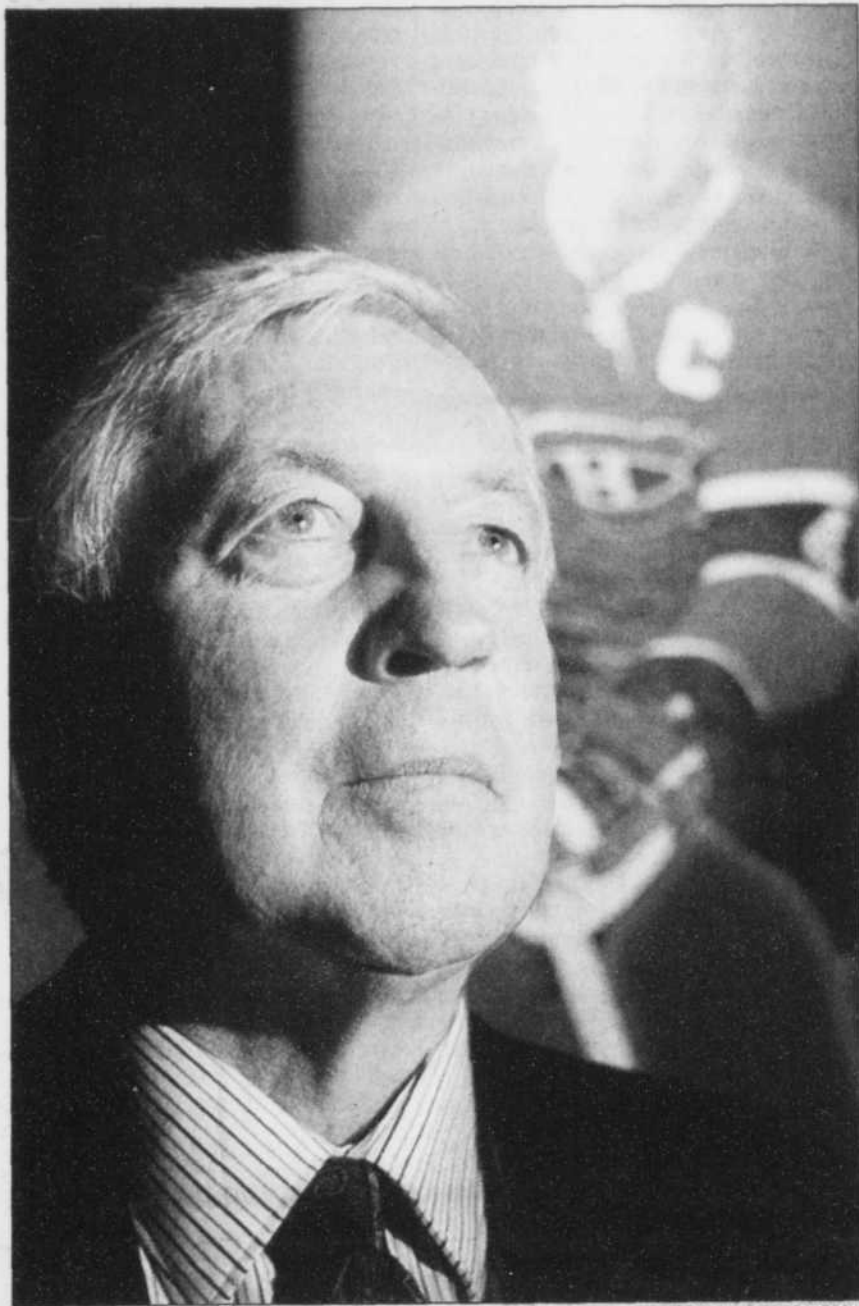
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 3 AVRIL 1998

www.lesoleil.com

## Le hockey en folie



**Pour la première fois, Jean Béliveau a peur.** Pour la santé financière de la LNH, peur pour sa survie au Canada. De passage au Musée de la civilisation hier pour l'inauguration de l'exposition « Fou du hockey » (lire notre compte-rendu demain), le Gros Bill a livré ses observations sur le hockey professionnel d'aujourd'hui. À lire en page D 1.

SONDAGE SOM/LE SOLEIL/THE GAZETTE

# Charest creuse l'écart

## Même en renonçant au référendum, le PQ reste loin derrière

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — «L'effet Charest» persiste. Mené par Jean Charest, le Parti libéral du Québec aurait infligé une cinglante défaite au Parti québécois, lors d'un scrutin général, que Lucien Bouchard renonce ou pas à l'idée de tenir un référendum.

Un sondage conduit par la firme SOM, pour LE SOLEIL et *The Gazette*, donne une avance de 22 points au PLQ dans les intentions de vote des Québécois, si une élection avait eu lieu à la fin du mois de mars.

L'écart est encore plus considérable que lors du dernier coup de sonde. Le 26 mars, la journée où M. Charest a «plongé» dans la course à la chefferie où il est le seul candidat en lice, pour l'instant, Léger et Léger accordait aux

SONDAGE SOM / LE SOLEIL / THE GAZETTE

### Intention de vote au provincial

#### QUESTION

Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui au Québec et que Jean Charest était le chef du Parti libéral du Québec, pour quel candidat de quel parti voteriez-vous ?

Ensemble de la population

LIBÉRAL	Le Parti libéral	49,7 %
PROG	Le Parti québécois	30,7 %
AD	L'Action démocratique	4,8 %
	Un autre parti	1,3 %
	Indécis	13,6 %

#### QUESTION

Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui au Québec et que Lucien Bouchard renonçait à la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, pour quel candidat de quel parti voteriez-vous ?

Ensemble de la population

LIBÉRAL	Le Parti libéral	48,5 %
PROG	Le Parti québécois	31,3 %
AD	L'Action démocratique	5,7 %
	Un autre parti	1,0 %
	Indécis	13,5 %

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Voir ÉCART en A2 >

### AUTRES TEXTES

- Double dégringolade Page B9
- Dilemme pour Dumont Page B9
- Éditorial : les caribous ne plongent plus Page B8

## Abattu en plein restaurant

ÉRIC MOREAULT ET  
CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

BEAUPORT — Considéré depuis longtemps comme un grand copain des Hell's Angels et actionnaire principal d'une compagnie qui possède de nombreux immeubles reliés au trafic de la drogue, Roland Ruel, 47 ans, a été abattu de quatre balles,

hier midi, dans un restaurant de Beauport.

Ruel, le véritable propriétaire de l'ex-bar Le Charest, point central du commerce de la drogue à Québec pour le compte des Hell's Angels, était devenu très visible, six de ses immeubles ayant été l'objet d'attentats criminels ces derniers mois.

Cette trop forte visibilité amène les policiers à penser qu'il pourrait avoir

été l'objet d'un règlement de comptes interne.

Atteint de quatre balles à la tête, Roland Ruel prenait le repas en compagnie de sa conjointe, Linda Sivret, quand le tueur s'est présenté au restaurant Lotus Sélect, à Place Seigneurial, à Beauport. Une dizaine de clients étaient attablés tout autour au



ROL. SPÉCIALE VINCENT FRADET  
Roland Ruel a été abattu alors qu'il prenait le repas dans ce restaurant.

Voir ABATTU en A2 >

CE N'ÉTAIT PAS UNE  
RELATION SEXUELLE COMPLÈTE...  
J'AVAIS GARDE  
MES BAS!



### LA MÉTÉO



Maximum 1, minimum -3

60% de probabilité d'averses de neige. Demain, neige, maximum 3. Détails page C 2

## Rare menace de grève au Château Frontenac

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

QUÉBEC — Le Château Frontenac vit l'une des très rares menaces de grève de toute son histoire.

Le Syndicat démocratique des travailleurs de l'hôtel vient de voter la grève à 83% des voix, avec mandat à son comité exécutif d'en faire usage au moment qu'il jugera opportun. Cette union ouvrière, affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), regroupe environ 500 employés du Château, soit 95% du nombre total. Seuls les travailleurs du stationnement n'en sont pas membres.

«Le climat est actuellement très, très tendu au Château», a déclaré hier le négociateur syndical au SOLEIL. «Nous venons de faire un ultime effort d'ouverture, a dit Sylvain Gauthier, de la CSD. L'employeur doit nous répondre lundi prochain.»

C'est le sort de la buanderie qui est à l'origine du conflit. Le Château Frontenac veut la fermer pour confier l'ouvrage à contrat à l'extérieur. Le syndi-

Voir GRÈVE en A2 >



LE SOLEIL, ANNE-MARIE VOISARD  
Ils sont 500 000 Québécois à séjourner en Floride tous les ans. Les deux tiers y passent plus de trois mois.

## Sous les palmiers, la manne

### Les Québécois dépensent plus d'un milliard \$ par an en Floride

La Floride a ses abonnés. Hiver après hiver, depuis huit, dix, 25, 30 ans, des Québécois, par milliers, y retrouvent leur coin de paradis. D'autres, séduits par la douceur du climat, ont choisi de s'y installer à demeure. LE SOLEIL est allé sur place les rencontrer, leur demander comment ils s'organisent. Transport, logement, loisirs, travail, santé, sécurité, coût de la vie... la conversation s'est engagée librement. Nous vous en offrons, jusqu'à lundi, le compte-rendu.

PREMIER DE QUATRE

Entre 400 000 et 500 000 Québécois se rendent chaque année en Floride. Ils y dépenseraient un peu plus de 400 millions \$.

Ces chiffres sont tirés des estimations de Statistique Canada, pour 1996. Une autre étude, menée au cours de l'hiver par le bureau du tourisme et des congrès de la région de Fort Lauderdale, laisse entrevoir un impact économique beaucoup plus important, de l'ordre du milliard de dollars. Et ça, sans distinguer l'apport des 250 000 Québécois, établis là-bas en permanence.

Les sondeurs sont allés directement sur la plage de Hollywood, que d'au-



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com  
FLORIDE, P.Q.

cuns appellent le P'tit Québec, interroger les vacanciers, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février. Ils étaient 140 000 à s'être réunis à l'occasion de cet événement annuel qu'est le CanadaFest. Sur 298 sondés, 95,3 % étaient québécois. Les autres venaient soit de l'Ontario (3 %), soit du Nouveau-Brunswick (1,7 %). La marge d'erreur est établie à 5%.

### L'AIR DU TEMPS

Qu'il pleuve ou qu'il vente jusqu'à en coucher les palmiers, comme cet hiver («le pire, en 26 ans, j'ai jamais

Voir FLORIDE en A2 >

QUÉBEC,	VENDREDI
102 <sup>e</sup> ANNÉE, N° 95	
FLORIDE, 1,65 \$ US	
MONTREAL	
OTTAWA 70¢ PLUS TAXES	
60¢ PLUS TAXES	
	2765700075

**TRANSALTA POWER**  
750%\* minimum 10,000 \$  
\*taux sujet à changement sans préavis  
654-0181 1-800-739-0181  
**EVERGREEN**  
CUSTOMER SERVICE  
L'Énergie de l'avenir

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CAHIER A</b>	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 12
Le Monde	13 et 14

<b>CAHIER B</b>	
Questions d'argent	1 à 10
Bourses	4 à 6
Opinions	8 et 9

<b>CAHIER C</b>	
Arts et spectacles	1 et 12
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 10
Décès	10 et 11

<b>CAHIER D SPORTS</b>	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

<b>SERVICES</b>	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-04-98

3-8-1

6-5-8-7

EXTRA

773932

## BANCO

tirage du 02-04-98

8-9-13-16-18-19-27-33-35-39-42-43-44-46-53-54-55-57-58-62

## RÉFLEXION

« Les Américains ont de l'admiration pour les menteurs les plus extravagants; mais ils détestent ceux qui leur disent la vérité. »

H.L. Mencken

## C'ÉTAIT HIER

□ 1987 — Fin du procès de la mafia en Italie: 65 condamnations à des peines de prison, 180 acquittements.

□ 1974 — Le président américain Richard Nixon annonce son intention de payer 400 000 \$ en arrérages d'impôts.

□ 1922 — Staline devient secrétaire du Parti communiste soviétique.

AUJOURD'HUI  
Des stages pour  
nos jeunes

Nos lecteurs retrouveront aujourd'hui, à la une du cahier Questions d'Argent, un reportage de Pierre Asselin sur les stages en entreprises et sur un projet-pilote de la Chambre de commerce de Sainte-Foy visant à accroître le nombre de stages offerts à nos jeunes. LE SOLEIL a accepté de se faire le témoin des avantages que représentent ces stages pour une entreprise.

Pour la quatrième année consécutive, nous accueillerons quatre stagiaires dans notre salle de rédaction cet été. Il s'agit de stages rémunérés et dirigés par un journaliste de la salle des nouvelles. Depuis trois ans, 12 stagiaires sont passés chez nous. Une fois le stage terminé, nous avons eu recours à leurs services jusqu'à la fin de leurs études pour du remplacement pendant les vacances de nos employés permanents.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com  
Rédacteur en chef

Comme employeur, LE SOLEIL a été en mesure de constater à quel point ces stages sont avantageux. Ils nous permettent de former la relève, nous assurent une main-d'œuvre qualifiée pour les remplacements, et nous permettent d'identifier les meilleurs talents en prévision de nos embauches. Ce message s'adresse donc aux employeurs: le projet-pilote de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy mérite d'être soutenu. Une fois que les offres de stages des employeurs auront été reçues et compilées, LE SOLEIL en publiera la liste et invitera les jeunes à faire parvenir leurs candidatures au responsable du projet à la Chambre de commerce, qui fera le lien avec les employeurs intéressés.

Nous sommes persuadés que ce projet aidera nos jeunes à intégrer le monde du travail, et nos entreprises à former une main-d'œuvre compétente pour l'avenir.

quelque Beaumier accompagnent des groupes depuis plus de 20 ans. Cette dame observe que beaucoup de touristes, parmi ceux qui avaient l'habitude de prendre l'avion, optent maintenant pour l'autocar.

L'enquête, menée par le Bureau du tourisme et des congrès de la région de Fort Lauderdale, ne la contredit pas. Seulement 18 % des visiteurs, apprenons-nous, continuent à utiliser la voie des airs. Mais c'est l'auto qui reste le moyen de transport préféré de 76,9 % des Québécois, dont Roger Soucy, de Saint-Édouard de Lotbinière.

Comme tous ceux qui partent pour trois mois et plus, soit la majorité avec 66,2 %, dès que l'hiver s'annonce, il remplit son auto jusqu'au toit. C'est le temps des sucres qui le ramène au Québec.

## DEMAIN

- Du condo à la maison mobile
- Loisirs et vie quotidienne

ÉCART  
Le PLQ  
mène par  
16,5% dans  
la capitale

Suite de la Une

libéraux 13% de plus qu'aux péquistes dans les intentions de vote.

Cette fois, sur les 1018 personnes interrogées, 57,5% auraient voté pour des libéraux dirigés par l'ex-chef conservateur. Cela tient compte de la répartition normale de voix de ceux qui n'ont pas arrêté leur choix.

Le PQ de Lucien Bouchard se retrouve avec à peine 35,5% des votes. L'Action démocratique du Québec et son chef Mario Dumont conservent à peu de choses près leur petite part d'électeurs, soit 5,6%.

Renoncer à la tenue d'un référendum sur la souveraineté ne ramènerait à Lucien Bouchard qu'une proportion marginale d'électeurs. « Il irait chercher un ou deux points chez des gens qui se diraient rassurés », tout en demeurant sceptiques, signale le sondeur Gilles Therrien. La part du PLQ descendrait à 56%; celle du PQ remonterait à tout juste 36%.

Dans l'hypothèse d'une élection tenue avec la promesse que l'exercice sera suivi d'un plébiscite, la différence favorable au PLQ devant son adversaire péquiste grimpe à 25 points, « après une répartition plus réaliste des indécis », rapporte SOM. Et un Parti libéral conduit par Jean Charest mène sur tous les plans.

Dans la région de Québec, il mène par 16,5%. Un francophone sur deux lui donne sa confiance, soit une avance de 8% sur le PQ. Inutile de dire que le PLQ domine largement chez les anglophones (90% voterait pour lui).

Il n'y a que chez les 18 à 24 ans que le PQ est en avance: 54% des jeunes l'auraient appuyé tandis que 35% se seraient retrouvés dans le camp libéral. Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, le PLQ obtient 78% du vote; le PQ, 17%.

FLORIDE  
66% partent pour plus de 3 mois

Suite de la Une

vu ça », constate Jean-Marie Blouin, un habitué qui vient de Saint-Jean, île d'Orléans, 66,2 % des visiteurs ont choisi la Floride, à cause de la « température » ou des « plages ».

La moitié d'entre eux dépendent plus de 5000 \$ US, révèle la même enquête, tandis qu'une fois sur quatre les coûts s'élèvent à 7000 \$ et plus. Ce qui, compte tenu de l'actuel taux de change, fait monter la note dans les 10 000 \$.

Point intéressant à noter: les personnes à qui ça coûte le plus cher ne sont pas celles, comme on pourrait croire, qui dorment à l'hôtel ou dans les mo-

tels. Celles-là dépendent moins de 3000 \$, dans une proportion de 35,4 %, et, pour 38 %, entre 3000 \$ et 7000 \$.

Ce sont les propriétaires qui doivent davantage puiser dans leurs économies, peu importe qu'ils habitent en condo ou dans un parc de maisons mobiles. L'enquête ne fait pas cette distinction. Elle nous apprend cependant que 57 % des proprios, tous genres confondus, dépendent entre 3000 \$ et 6999 \$. Dans 26 % des cas, le montant dépasse 7000 \$ US.

La durée du séjour est une donnée importante de ce sondage. Elle tend à expliquer pourquoi ce sont les propriétaires qui dépendent le plus. Du moins, on peut penser qu'ils se trouvent dans la cohorte de ceux qui éti-

rent le plus possible le temps. Or, il en coûte entre 3000 \$ et 6999 \$, pour 52,2% des vacanciers qui restent au-delà d'un mois, et 7000 \$ et plus, pour 33% de ceux qui s'installent pour plus de trois mois. À l'inverse, 73,2 % de ceux dont le séjour n'excède pas un mois dépendent moins de 3000 \$.

## L'AUTO D'ABORD

Parmi ceux-là, qui viennent pour moins longtemps, se retrouvent les visiteurs en autocar, telle Hélène Deblois, une retraitée du SOLEIL. Elle et son conjoint Alex Beaudoin, ancien fonctionnaire, logent à Miami Beach, autre lieu qui a la faveur des Québécois. Dans l'autocar voisin, un couple de Cap-de-la-Madeleine, Paul et Jac-

GRÈVE  
Stabilité

Suite de la Une

qui propose des solutions mitoyennes, qui permettraient notamment de relocaliser les buandières ailleurs dans l'hôtel, explique Gauthier.

Un comité mixte aurait été mis sur pied, avec recours à l'arbitrage mutuellement consenti. Le syndicat en aurait accepté un premier verdict, que l'employeur aurait pour sa part refusé.

« Nous ne voulons pas de plancher d'emploi, soutient le porte-parole syndical. Nous voulons une stabilité de l'activité de travail. Nous avons déjà laissé fermer la boulangerie, l'imprimerie et d'autres services. Nos membres estiment qu'arrive maintenant la limite à ne pas laisser franchir. »

Pour permettre, par exemple, aux plus vieux travailleurs de faire de la

place aux plus jeunes, le syndicat aurait proposé des préretraites et des rachats d'emplois, à même le 1,8 million \$ que le Château présumerait pouvoir économiser avec la fermeture de sa buanderie. « L'employeur nous a répondu par de ridicules compensations équivalentes à deux ou trois semaines de travail », affirme Gauthier.

LE SOLEIL a vainement tenté, hier, de joindre le négociateur patronal.

À la connaissance de la CSD, il y avait au moins 25 ans qu'un mandat de grève n'avait pas été voté par des employés de l'historique établissement. « C'est peut-être même le premier de toute l'histoire », risque Sylvain Gauthier.

La Fédération des travailleurs du Québec, qui a perdu les syndiqués concernés au profit de la CSD, il y a quelques années, donne un autre son de cloche. Un porte-parole affirme qu'il y aurait eu au moins un autre vote de grève au cours des 25 dernières années.

Le dernier contrat de travail des syndiqués mécontents a expiré à la fin de 1997. Le vote de grève a été pris le 18 mars, à la faveur de 240 membres votants.

ABATTU  
L'arme retrouvée

Suite de la Une

même moment et aucun d'entre eux n'a été blessé.

Celle-ci revenait du palais de justice de Québec où elle avait été appelée à témoigner au procès de Luc Lainé, un sympathisant des Hell's Angels accusé du meurtre de Gilles Fournier, un vendeur de stupéfiants pour le compte des Hell's mais qui avait changé de camp pour travailler pour les Rock Machine. Son cadavre avait été retrouvé à Frampton.

La femme, âgée de 35 ans, a été arrêtée en octobre, au 439, rue Arago-Ouest, lors d'une perquisition où les policiers ont saisi un demi-kilo de cocaïne et 2620 \$. La drogue, destinée à être écoulée à l'ex-bar Le Charest, était ensachée et dissimulée dans de vieux pots à peinture, dans le grenier de l'appartement.

Roland Ruel, le grand patron des Immeubles Bilnor, une compagnie qui disait se spécialiser dans l'achat et la gestion d'immeubles commerciaux et à logements ainsi que dans l'achat et la vente d'équipement de restauration, ne manquait pas de courage. Il habitait une superbe maison, à quelques pas du local des Rock Machine, boul. Raymond. C'est ce qui explique sa présence dans un restaurant situé dans une zone où les Rock se promènent à l'aise.

Le tueur, un homme âgé d'environ 30-35 ans, portant un manteau noir en nylon et des jeans délavés, attendait Ruel de pied ferme. Déjà attablé, il s'est dirigé vers Ruel pour faire feu en sa direction. Cheveux foncés, avec une barbe de quelques jours, l'homme qui portait des lunettes a ensuite pris la fuite en abandonnant son arme dans le portique du restaurant.

En sortant, il aurait bifurqué vers la droite pour emprunter un petit escalier de béton relié à un stationnement. Certaines personnes ont assuré qu'il aurait pris place à l'arrière d'une moto conduite par un barbu mais la police de Québec se refuse pour l'instant à confirmer cette information.

La propriétaire du salon de coiffure, voisin du 492, rue Cambonne, a assuré LE SOLEIL que le restaurant était tranquille. Elle a entendu très distinctement trois coups de feu puisque son établissement partage un mur mitoyen avec le Lotus Sélect.

« C'est comme si on frappait sur une case de métal. On a entendu crier puis on est sorti en sortant par en avant », a-t-elle témoigné.

Peu de détails supplémentaires ont filtré après la fusillade, les enquêteurs ayant prestement conduit les clients et le personnel du restaurant asiatique à la centrale de police pour les interrogatoires d'usage.

twik®

MODE SANS FRONTIÈRES

SEULEMENT CHEZ TWIK

Le  
johnny  
contraste  
39.<sup>95</sup>

twik et johnny, voici

le couple mode numéro un

du printemps, côte à côte

dans un tricot pur coton

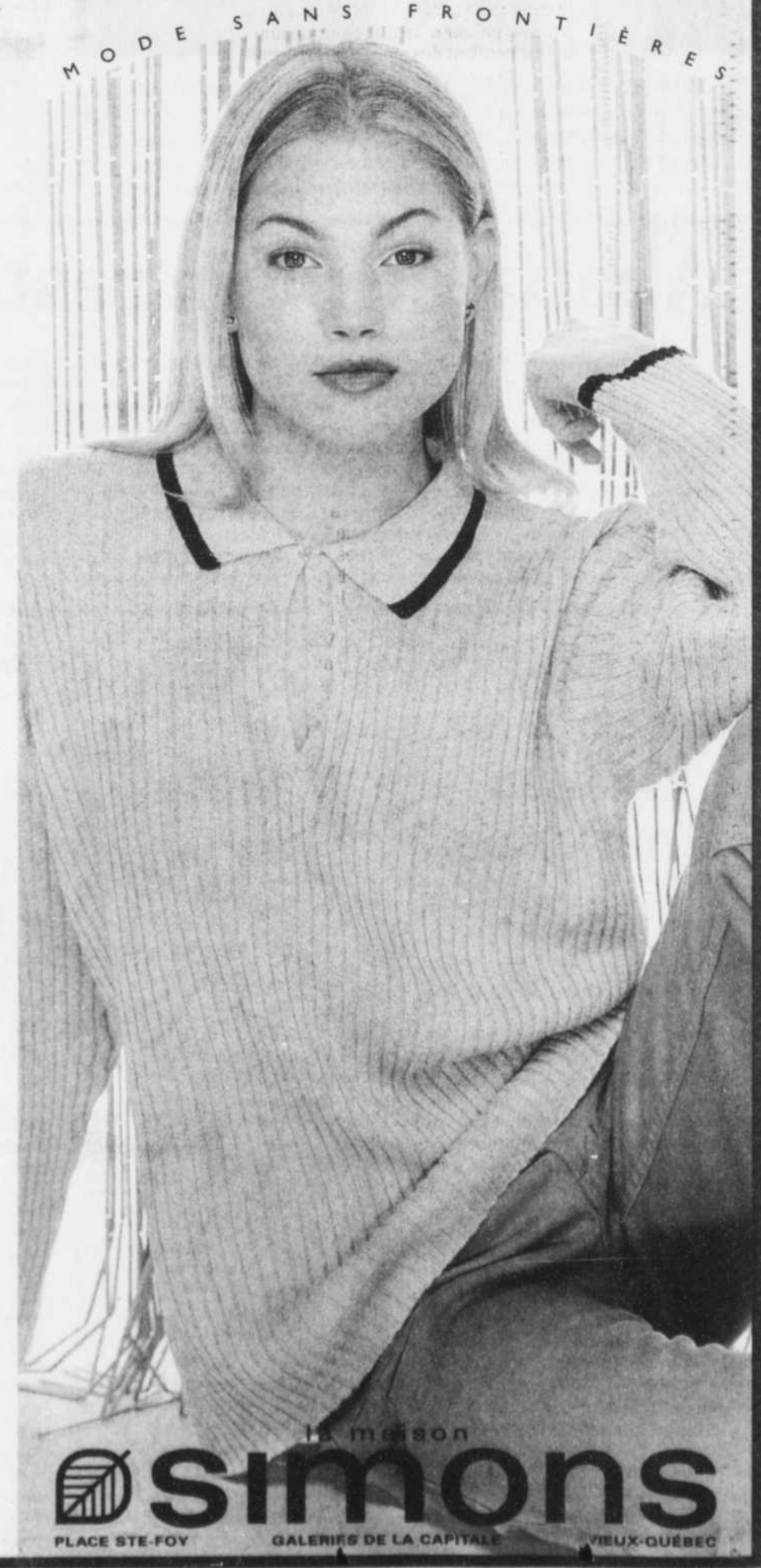
liséré en contraste

au col et aux poignets.

Marine et écru, ciel et brun,

lin et noir.

Pm.gtg. Rég. 50,00\*



la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### Six ans pour avoir agressé sexuellement une fillette

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Le juge André Bilodeau a longuement parlé des conséquences désastreuses pour les victimes d'agressions sexuelles, avant d'imposer une peine sévère de six ans de pénitencier à Guy Gaudet, et une interdiction à vie de se rendre dans des lieux où se trouvent des personnes d'âge mineur.

Un dossier pas facile, ont dit tour à tour la procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Rachel Boivin, et l'avocat de la défense, M<sup>me</sup> Denis Bernier, en commençant leur représentation sur sentence. Gaudet, 34 ans, a reconnu sa culpabilité à une accusation d'agression sexuelle sur une fillette de cinq ans. Un fait particulier dans cette cause,

l'accusé se savait séropositif au moment du crime, le 11 octobre 1997.

Selon les détails fournis hier, Gaudet se rend chez la jeune victime pour aider la mère à faire de la peinture. Il demande à coucher sur place, sous prétexte qu'il demeure à Lévis et n'a pas d'auto pour se déplacer. Sa véritable adresse est à Québec. Environ une heure après que tout le monde est couché, l'accusé se rend dans la chambre de la fillette, lui caresse le pubis, l'embrasse, met la main de l'enfant sur son pénis et se masturbe jusqu'à éjaculation sur la main de l'enfant. La mère apprendra tout deux jours plus tard, alors que la fillette dit qu'elle n'aime

pas le monsieur et demande à sa mère de ne plus jamais le garder à coucher.

Gaudet avait reçu une sentence d'un an prison pour une agression sexuelle en 1992. Depuis ce temps, il a suivi une thérapie pour déviant sexuel à Robert Giffard. Quelques mois avant de commettre son crime, Gaudet s'était rendu à Robert-Giffard pour demander de l'aide, mais n'a pas donné suite aux offres de thérapies offertes alors. Un mois après son crime, alors qu'il n'est pas encore arrêté, il retourne à Robert-Giffard pour encore demander de l'aide, mais ne va pas plus loin dans sa démarche.

L'agente de probation, qui a préparé le rapport présentiel, a décrit Gaudet comme un pédophile bisexuel primaire, aux pulsions sexuelles très fortes, souffrant d'un trouble de personnalité limitée, et chez qui le risque de récidive est très élevé. Elle a mentionné que le personnel de Robert-Giffard est très préoccupé par le cas de Gaudet.

Le juge a interrompu la plaidoirie de l'avocat de la défense pour qualifier le geste de Gaudet de répugnant et parler de sa petite fille de neuf mois. « S'il lui arrivait une chose semblable, ce serait dramatique », a dit le juge Bilodeau. En parlant de la jeune victime de Gaudet, le magistrat a dit qu'un tel crime est désastreux pour une fillette de cet âge.

La procureure de la Couronne a mentionné dans sa plaidoirie que Gaudet a

subi tous les traitements « et ça ne fonctionne pas ». Elle réclamait une peine sévère. Le maximum prévu dans un tel cas est de dix ans, pour le pire criminel. « On n'est pas loin du pire criminel dans ce cas-ci », a ajouté M<sup>me</sup> Boivin.

« De tels comportements sont tellement désastreux pour les victimes, il faut que le message à la société soit clair », a dit le juge. Une agression sexuelle compromet à jamais l'équilibre psychologique, sexuel et affectif de la victime, a-t-il ajouté. « Pour le restant de ses jours, la jeune victime reverra les gestes de son agression ».

À plusieurs reprises, le juge Bilodeau a insisté sur les conséquences énormes d'une agression sexuelle avant de dire que six ans serait une peine adéquate.

#### CENTRE DES CONGRÈS

## Vézina fait le bilan et... le procès Dubé

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

QUÉBEC — Quelques semaines avant le dépôt final du Vérificateur général du Québec sur la gestion de Francine Dubé, le directeur général par intérim du Centre des congrès, Jean-P. Vézina, faisait, hier, le bilan de six mois passés à mettre de l'ordre dans l'organisme... et une critique sévère des pratiques de l'administration précédente.

Ses premières tâches, à son arrivée, ont été de rassurer les employés inquiets et de mettre fin aux pratiques administratives inacceptables. Finis les chèques émis sans autorisation. Tous les contrats, les ententes et les engagements ont été revus, et on a mis fin à ce qui était irrégulier. Une autre urgence, soulignait-il, a été de nommer un directeur du marketing, un poste qui était vacant depuis avril 1997.



J.P. Vézina



Francine Dubé

#### « ÉPISE ROCAMBOLESQUE »

Comment une entreprise commerciale comme un centre des congrès a-t-elle pu se passer d'un directeur du marketing pendant des mois, s'interrogeait M. Vézina, qui se défendait, par ailleurs, d'apporter de l'eau au moulin de la défense dans la poursuite intentée par la directrice limogée, M<sup>me</sup> Dubé. Plutôt que de procéder à cette embauche, ajoutait-il, la direction, sous M<sup>me</sup> Dubé, s'est livrée à « un épisode rocambolesque » de recherche d'une mission pour le Centre des congrès de Québec, au cours d'une session d'études animée par un « missiologue ».

Cela faisait 20 ans qu'on réclamait ce centre, mais la direction avait oublié quelle en était l'utilité, commentait, sarcastique, M. Vézina. Il le voyait comme « la plaque tournante de tout le développement économique régional ».

Or, la loi constitutive du Centre des congrès de Québec précise bien que « sa mission, comme partout dans le monde, est de faire la promotion de la ville comme destination du tourisme d'affaires », enchaînait-il.

L'ancienne direction insistait beaucoup sur les faiblesses de la capitale (peu de grandes corporations privées et des liaisons aériennes déficientes) plutôt que de miser sur ses forces, comme le grand nombre de chercheurs de calibre international à l'université, critiquait encore M. Vézina.

Depuis son entrée en poste, le nouveau dirigeant a aussi rétabli des relations harmonieuses avec le conseil d'administration. Il a, en outre, créé le poste de secrétaire de la corporation et responsable des affaires juridiques pour ramasser la documentation essentielle (loi constitutive, règlements, directives et procès-verbaux) qui était dispersée.

Les comportements délinquants, toujours possibles quand les règles ne sont pas claires, ni appliquées à tous, comme l'indiquait le directeur général intérimaire, sont chose du passé avec le cadre de gestion actuel, qui définit les pouvoirs délégués des dirigeants et régit les règles d'attribution des contrats.

À mots couverts, M. Vézina a laissé entendre que l'absence de concurrence entre les fournisseurs n'a pas assuré les meilleurs services au meilleur coût.

#### VITESSE DE CROISIÈRE

Cela prendra encore quelques années avant que le centre atteigne sa vitesse de croisière, qui devrait être de 140 événements par an. Déjà, les choses s'améliorent. Un blitz à Montréal et à Toronto a amené quelques activités de plus en 1998-1999, dont trois congrès.

Le service du marketing vise le marché des congrès québécois, canadiens et internationaux (excluant les États-Unis) avec l'aide de 250 « ambassadeurs », des professeurs de l'université Laval surtout, chargés de vendre les attraits de la capitale à leurs collègues.

Il n'est pas question que les employés se rendent faire de la sollicitation en Europe, comme prévoyait la direction précédente.

Les revenus devraient être légèrement plus élevés et les frais d'exploitation un peu moins lourds, cette année. Le déficit d'exploitation baissera à 7,2 millions \$ (incluant des taxes municipales de 3,7 millions \$).

Le budget annuel du Centre des congrès est de 7 millions \$. Les revenus seront de 3,6 millions. La masse salariale est de 3 millions \$ versés à 59 employés. On estime qu'il faudra sept ou huit ans avant que les revenus couvrent les frais d'exploitation. Par comparaison, après 14 ans, le Palais des congrès de Montréal ne fait pas ses frais.

#### STATION TOURISTIQUE STONEHAM

## Sauvetage en vue



Stoneham doit présentement 10,2 millions \$ à ses créanciers garantis et 1,9 million \$ à ses créanciers ordinaires.

### « Un acheteur sérieux » serait sur le point de déposer une offre d'achat

PIERRE ASSELIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La station de ski Stoneham éprouve des difficultés financières depuis au moins deux ans, mais elle croit encore pouvoir trouver un acheteur ou un investisseur qui permette de continuer les activités.

Les documents déposés en cour signalent qu'un « acheteur sérieux est sur le point de déposer une offre d'achat auprès de la requérante qui nécessiterait un compromis avec les créanciers chirographaires (ordinaires) et prévoira des discussions avec les créanciers garantis... »

Stoneham se trouverait à réaliser une transaction au moment où ses liquidités ne lui permettent plus de rencontrer ses obligations courantes. La station de ski n'avait guère le choix de se placer sous la protection de la loi, invoque la requête, puisqu'elle n'avait plus assez de fonds pour honorer les chèques qui avaient été envoyés à ses fournisseurs.

Le sort de la station de ski est loin d'être joué, assurait hier le syndic Luc Poulin, de la firme Caron Bélanger Ernst & Young, qui a été désigné par la cour comme contrôleur dans ce dossier.

M. Poulin a d'ailleurs tenu à corriger une information publiée dans notre édition d'hier. Un refus de la proposition d'arrangement par les créanciers, dit-il, n'entraînera pas nécessairement la faillite de l'entreprise.

La compagnie a eu recours à la Loi sur l'arrangement avec les créanciers, plutôt que la Loi sur la faillite, justement parce qu'elle offre plus de souplesse afin de permettre de sauver la station, explique M. Poulin.

La requête indique par ailleurs que depuis 1996, les entrées de fonds de Stoneham ne lui permettaient plus de couvrir tous ses frais d'intérêt. La station de ski avait alors conclu des ententes avec ses créanciers pour que les intérêts soient capitalisés.

La Banque de développement du Canada, la Banque Toronto Dominion et la Société de développement industriel avaient toutes accordé ce répit au centre de ski, mais cette situation avait atteint sa limite.

Stoneham doit présentement 10,2 millions \$ à ses créanciers garantis et 1,9 million \$ à ses créanciers ordinaires. Ses immobilisations sont évaluées à 11,7 millions \$ en plus de 760 000 \$ d'actif à court terme. « C'est une industrie en baisse de fréquentation et les stations se sont endettées en fonction des niveaux de fréquentation d'il y a 10 ans, qui ne reviennent plus. C'est difficile d'assurer sa viabilité dans ces conditions », commentait M. Poulin.

Le directeur du Mont Sainte-Anne, Guy Desrosiers, qui est aussi président de l'Association des stations de ski du Québec, reconnaît que les centres de ski tardent à profiter de la reprise économique. « Les ratios équilibre/dette à long terme demeurent sérieux, même si l'an dernier, les liquidités se sont un peu améliorées pour les stations. On commence à sentir un début de reprise, mais les gens dépendent d'abord pour leurs besoins prioritaires avant d'investir dans des loisirs comme le ski. »

Dans le cas du Mont Sainte-Anne, le développement de nouveaux marchés hors-Québec lui permet d'étaler sa saison. Même si la dernière saison a été en dents de scie, Noël et la relâche ont été excellents, dit-il, et malgré l'effet du verglas à Montréal, ce sera une saison « correcte, légèrement supérieure à l'année dernière. On s'en sort... »

Au Relais, à quelques kilomètres à peine de Stoneham, la situation est complètement à l'opposé. La station compte essentiellement sur une clientèle locale et la fermeture du Mont Saint-Castin, son plus proche compétiteur, a contribué à une hausse de fréquentation qui a atteint 20 % cette saison, indiquait la directrice générale, Louise Delage. Les conditions de température ont d'ailleurs été excellentes, selon elle, pour le marché de Québec. « Ça fait 20 ans que je suis dans ce domaine et c'est la première fois que je vois une année aussi facile. »

La station éprouve des difficultés financières depuis 2 ans

### LÉVIS Nouveautés au concours Prix d'excellence

Le concours des Prix d'excellence de la ville de Lévis comptera, cette année, les nouvelles catégories de «La femme d'affaire de l'année» et de «L'environnement», a-t-on appris, hier à Lévis. Les prix d'excellence de la ville de Lévis seront décernés à l'occasion du Gala Desjardins, le mercredi 29 avril, à compter de 18h, à l'aréna André-Lacroix. Les deux nouveaux prix s'ajouteront à ceux de «L'entrepreneur de l'année», de «La jeune entreprise» et aux prix tous azimuts destinés à honorer les commerces, entreprises industrielles et organismes communautaires de Lévis qui se sont distingués au cours de l'année. Le concours compte aussi «Le prix du maire» qui est remis à l'organisme ou à la personnalité s'étant démarqué sur le plan économique, social ou communautaire. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles à l'hôtel de ville de Lévis. La date limite des inscriptions a été fixée au 16 avril.

### SAINT-GEORGES

### Finalistes à la super Expo-Sciences Bell

Deux étudiantes du secondaire, Marie-Christine Cloutier, de la polyvalente Saint-François, et Darie Lavigne, de la polyvalente de Saint-Georges, ont remporté un prix de 100\$ lors de la 25<sup>e</sup> présentation de l'Expo-Sciences Bell 1998 qui a eu lieu au Collège Saint-Charles-Garnier, à Québec. Le projet «ABC de Lamourette» leur permettra de représenter la région de Québec Chaudière-Appala-

ches à la super Expo-Sciences Bell qui aura lieu à Montréal à partir du 16 avril. C'est la première fois qu'une équipe de la Commission sociale de Chaudière-Etchemin se rend au provincial. L.D.

### QUÉBEC

### L'avenir de l'église Notre-Dame-du- Chemin

Le Conseil de fabrique de l'église Notre-Dame-du-Chemin de Québec convoque les paroissiens à une importante réunion au cours de laquelle sera précisée le sort réservé à l'église, fermée au culte depuis plusieurs mois. La rencontre aura lieu dimanche, de 14 h à 16 h, aux Loisirs Montcalm, 265 boulevard René-Lévesque ouest à Québec.

### Collision mortelle

Jaqueline Therrien, 60 ans, et Jean-Luc Vallée, 64 ans, de Sept-Îles, ont perdu la vie hier matin lorsque leur véhicule a percuté de plein fouet un camion-remorque, sur la route 138, à la hauteur de Franquelin, tout juste à l'est de Baie-Comeau. Une perte de maîtrise à la sortie d'une courbe est responsable du face-à-face. É.M.

### Face à face fatal

Carole Boudreau, 47 ans, de Chicoutimi, est décédée mercredi vers 18 h 30 à Saint-Ambroise à la suite d'un face à face. Là aussi, une perte de maîtrise à la sortie d'une courbe de la route 172 est à l'origine de l'accident. Trois autres personnes ont été légèrement blessées dans la collision. É.M.

# Une Clinique du mélanome s'implante à Québec

## Des techniques nouvelles pour éviter le pire

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC—C'est une amie qui a remarqué ce curieux grain de beauté à l'arrière de sa jambe. Heureusement pour Suzanne Jacob. Car ce grain de beauté était en fait un mélanome cancéreux. Dépistée à temps, elle s'en est tirée avec l'excision du mélanome... en clinique externe.

Grâce à la nouvelle technique du ganglion sentinelle utilisée par le Dr Antoine Kibrité du centre du mélanome de l'Hôtel-Dieu de Québec, Suzanne Jacob a même évité l'ablation des ganglions de l'aîne: le ganglion sentinelle n'était pas atteint. «La technique évite des chirurgies inutiles», explique le Dr Kibrité. Auparavant, on enlevait tous les ganglions au cas où ils soient atteints. Il arrivait parfois qu'on enlève les mauvais, car la circulation lymphatique prend parfois des détours inattendus.

L'incidence des mélanomes augmente: 1 personne sur 1500 était à risque en 1935 alors qu'en l'an 2000, on prévoit que 1 personne sur 75 sera affligée d'un mélanome. Plus le mélanome est épais (souvenons-nous du mélanome dont souffrait Robert Bourassa), plus les risques sont grands.

Profitant de l'annonce de la création de la Clinique du mélanome, le Dr Joël Claveau explique la méthode ABCD du repérage précoce: asymétrie du grain de beauté, bordures irrégulières, couleur (noire), diamètre (plus grand que 6 mm). Quand le point change de couleur, de forme ou de diamètre, il faut aussi se méfier, avertit le médecin.

La Clinique du mélanome regroupe plusieurs spécialités dont la médecine nucléaire, l'hémo-oncologie, la chirurgie plastique.



Le Dr Joël Claveau est responsable de la clinique du mélanome du CHUQ.

La clinique est la seule de son genre dans l'Est du Québec, elle est à la fine pointe de la technologie médicale. Une autre clinique du genre existe au Royal Vic, à Montréal.

Outre la technique de la biopsie du ganglion sentinelle, les dermatologues de la clinique utilisent un nouvel instrument, le dermatoscope (qui grossit 10 fois la lésion) pour mieux diagnostiquer les mélanomes. Les dermatologues ont aussi recours à la photographie des grains de beauté et des taches de naissance pour faire des suivis.

Les patients seront référés à la clinique du mélanome par un dermatologue ou un médecin omnipraticien.

Le soleil demeure l'ennemi, ajoute le Dr Claveau. Beaucoup de patients ont développé des mélanomes sur les bras, là où ils avaient déjà eu des coups de soleil importants.



Suzanne Jacob a eu un petit grain noir qui était en fait un mélanome.

### ADULTES À L'HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR

## Le ministre Rochon semble d'accord

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre de la Santé ne toujours qu'une décision définitive soit prise au sujet du transfert du Centre de réadaptation en toxicomanie de Québec à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Jean Rochon interrogé, hier par la députée libérale de Bourassa, M<sup>me</sup> Michèle Lamquin-Éthier, sur les risques que courent les enfants en cohabitant avec des adultes ayant des antécédents judiciaires ou qui sont accusés de trafic de stupéfiants, a retenu des propos du ministre qu'il endossait la décision de la Régie. M. Rochon a rappelé à la députée qu'il fallait trouver un endroit pour les adultes en cure de désintoxication pendant que le CHUQ exécuterait ses travaux (au centre mère-enfant de l'hôpital Saint-François d'Assise). Il a insisté sur le fait que l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur était un édifice immense pouvant permettre la cohabitation!

«Pour poser ce genre de questions, il faut n'avoir aucune confiance aux parents des enfants, aux professionnels qui s'en occupent et aux gestionnaires des établissements qui travaillent présentement à étudier la possibilité que les deux groupes, qui tout en ayant des besoins différents, puissent composer avec les ressources disponibles dans la région et trouvent ainsi réponse à leurs questions», a répliqué Jean Rochon.

Or, la députée ne comprend pas comment le ministre persiste à donner de telles réponses alors que tout le monde s'oppose à ce déménagement, les parents des enfants y compris. «Tout le monde y est opposé: le Comité d'école, le Conseil d'orientation, les pédopsychiatres, le Conseil des médecins et dentistes, le Conseil multidisciplinaire... La décision est prise par la Régie et le ministre Rochon ne semble toujours pas au courant», dit la députée.

### MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes:  
Dans la circulaire Soldes Fabuleux de vêtements en vigueur du lundi 30 mars au jeudi 9 avril 1998:  
à la page 27, rabais 10\$ SANDALES A TALONS BAGELS Rég. Sears 69.99 - 84.99 Paire aurait dû se lire: Rég. Sears 59.99 - 74.99  
Dans la circulaire Super samedi et dimanche en vigueur le samedi 4 et le dimanche 5 avril 1998:  
à la page 7, Mollie prix Toutes les Batteries de cuisine aurait dû se lire: Rabais 10-50% sur toutes les batteries de cuisine.  
à la page 5, Rabais 33% Maillots de hockey pour garçons Rég. Sears 39.99 Soide 26.66  
aurait dû se lire: Rég. Sears 34.99 Soide 23.32  
Dans l'annonce journal Grande Soldes - Voilà le beau temps... paru le jeudi 2 avril 1998: Les tondeuses CRAFTSMAN® #36714 et #36715, annoncées à 269.99 et 289.99, ne sont pas AUTO-MOTRICES.  
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

- AUDIO
- ORDINATEURS
- ÉLECTROMÉNAGERS

# FUTURESHOP

- VIDÉO
- COMMUNICATIONS
- DC DE MUSIQUE

# LIQUIDATION DU PRINTEMPS

**IBM Aptiva E-26** Processeur K6 à 233MHz pour une performance impressionnante

**MONITEUR IBM DE 15" PO ET IMPRIMANTE LEXMARK INCLUS**

AVANT REMISE 2037<sup>99</sup>  
REMISE POSTALE 40<sup>00</sup>  
APRÈS REMISE 1997<sup>99</sup>

Processeur 233MHz K6	Mémoire vive 32Mo	Disque dur 3,2 Go	CD ROM 24x Max	Télécom. modem 56K
----------------------------	-------------------------	-------------------------	----------------------	--------------------------

**Imprimantes**

**LEXMARK**

Imprimante couleur à jet d'encre 1000

• Une petite imprimante à grand potentiel en matière de couleur  
• Résolution de 600x600 ppp en couleur et en noir

AVANT REMISE 184<sup>99</sup>  
REMISE POSTALE 40<sup>00</sup>  
APRÈS REMISE 144<sup>99</sup>

**Télécopieurs**

**SHARP**

Télécopieur à valeur superbe

• Alimenteur de 20 feuilles  
• Sonnerie distinctive  
• 64 demi-tons

189<sup>99</sup>

**Périphériques**

**Maxtor**

Ensemble avec disque dur de 4,3 Go

• Disque dur IDE révisé de 4,3 Go  
• Garantie de 3 ans  
• Appuyé d'un service de soutien 24 heures

AVANT REMISE 319<sup>99</sup>  
REMISE POSTALE 40<sup>00</sup>  
APRÈS REMISE 279<sup>99</sup>

**FUJITSU 765DX**

Processeur à 166MHz de Intel avec la technologie MMX

• Écran de 12,1 po avec affichage DSTN à haut contraste  
• Pile en ion de lithium • Pèse 7,6 livres

Processeur 166MHz Mémoire vive 16Mo Disque dur 2,0 Go CD ROM 20x Télémodem 56K

2279<sup>99</sup>

**Électroménagers**

**Tous les appareils électroménagers GE et Frigidaire sont en solde**

**GENERAL ELECTRIC**

Réfrigérateur de 18 pi. cu. superposé

• 3 demi-tablettes en verre réglables  
• Bac à viande transparent  
• 2 bacs transparents pour fruits et légumes  
• 2 réglages pour l'humidité

899<sup>99</sup>

**Vidéo**

**ZENITH**

Téléviseur stéréo 27po

• Entrées audio et vidéo • Écran teinté noir  
• Modes pré-réglés pour ajuster l'image • Télécommande

449<sup>99</sup>

**RCA**

Magnéscope hi-fi stéréo à 4 têtes parfait pour le cinéma-maison

• Programmation vidéo • Télécommande pour cinéma-maison compatible avec la plupart des téléviseurs  
• Serrure de sécurité pour enfant Pro-Tect Plus

249<sup>99</sup>

**Audio**

**KENWOOD**

Récepteur de cinéma-maison à 440 watts

• Circuits très efficaces • Nouvelle technologie avec son SRS 3D  
• Sortie pour haut-parleur des graves  
• Retardement numérique réglable • Télécommande pleine portée

278<sup>99</sup>

**Panasonic**

Baladeur à lecteur de DC

• Système XBS à graves rehausées  
• 10 heures de lecture  
• Intérieur résistant à la chaleur  
• Système d'éjection souple  
• MASH D/A à 1-bit  
• Programmation 24 pistes  
• Écouteurs stéréo

99<sup>99</sup>

# FUTURESHOP

INFORMATIQUE • ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROMÉNAGERS

- Les prix sont en vigueur du 1 au 7 avril 1998
- ANJOU 7200, Boulevard des Rosières (derrière les Galeries d'Anjou) 352-7558
  - LAVALLÉE 1445, Boulevard Le Caribou 978-5420
  - GREENFIELD PARK 3838, Boulevard Taschereau 465-4360
  - MARCHÉ CENTRAL 1041, Rue du Marché Central 387-3188
  - CENTRE-VILLE 470, Ste Catherine Ouest 393-2400
  - LASALLE 7077, Boulevard Newman (carrefour Angipignon) 368-1610
  - POINTE-CLAIRE 6327, Autoroute 40 (Boulevard St-Jean, complexe Pointe Claire) 428-1999

\*Sur approbation du fournisseur. L'achat est soumis aux conditions de crédit. (1) Les marchandises retournées, les réparations sont gratuites. (2) Le solde est payé au comptant à la fin de la période d'essai. (3) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (4) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (5) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (6) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (7) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (8) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (9) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai. (10) Les marchandises retournées sont à 25%. Exemple de l'achat d'un produit pendant 12 mois (sans intérêt): si les marchandises retournées sont à 25%, le produit est à 100% pour le reste de la période d'essai.

FUSION DES MUNICIPALITÉS

# Le ministre Trudel dévoilera son plan sous peu

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, annoncera jeudi les grandes lignes de son plan de fusion et de regroupement de services des grandes municipalités du Québec.

Après avoir encouragé les fusions des municipalités de 10 000 habitants et moins, le ministre Trudel s'attaque maintenant aux grands centres urbains de la province.

Dans le plan d'action qu'il rendra public jeudi, M. Trudel tentera de convaincre les municipalités de 10 000 habitants et plus de regrouper leurs services ou même de fusionner avec leurs voisins dans le but de faire des économies.

Un certain montant devrait être alloué aux municipalités qui voudront étudier les possibilités de fusion et de regroupements qui s'offrent à elles et qui désireront aller de l'avant avec des projets concrets.

« Avec la collaboration des villes-centres, nous serons aussi appelés à définir une nouvelle politique de l'urbanité au Québec. Nous en discuterons sur la place publique lors d'un débat qui aura lieu dans les prochains mois et les prochaines années », a expliqué le ministre, hier, devant les membres de l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec, réunis dans la Vieille Capitale.

Cette politique de l'urbanité visera à aider les agglomérations urbaines à trouver des façons de mieux se développer, a précisé le ministre.

M. Trudel n'a pas voulu s'avancer outre mesure sur le contenu de son plan d'action pour la région de Québec, mais il a toutefois affirmé qu'il ne forcerait pas la fusion des municipalités. « Ça se fera selon la volonté des élus et de la population », a-t-il indiqué au SOLEIL.

Assis aux côtés du ministre lors de cette rencontre avec des urbanistes, le

maire de Québec Jean-Paul L'Allier s'est dit ouvert à l'idée de regrouper des services dans la Communauté urbaine de Québec. Mais il a posé ses propres conditions, des conditions qui ont reçu l'approbation du ministre.

Selon le maire L'Allier, les études sur les regroupements devront démontrer qu'il y a des économies à faire avec de tels projets et que les services aux citoyens demeureront aussi efficaces. « Il faudra moduler les services aux besoins des quartiers », a-t-il argué.

M. L'Allier a également indiqué que ces regroupements ne pourront se faire tant que le gouvernement ne modifiera pas les règles fiscales des municipalités, qui sont actuellement financées à 90 % par les impôts fonciers.

« Il faudra abaisser ça jusqu'à 50 % et trouver d'autres sources de financement », a-t-il avancé. Selon lui, le régime actuel encourage les propriétaires à abandonner leur immeuble puisqu'ils obtiennent ensuite des subventions pour les rénover. « Mais celui qui entretient son immeuble comme il se doit est surtaxé », a-t-il ajouté.

M. L'Allier a aussi dénoncé le fait que la survie des villes d'une même région repose sur « leur capacité de se planter » mutuellement pour récolter le plus de payeurs de taxes possibles.

« Si on a l'aéroport sur son territoire, on ramasse les taxes. Si on a l'université, on ramasse les « tenant lieu » de taxes du gouvernement. Mais si on a les Plaines, on récolte des taxes gelées par le gouvernement fédéral depuis des années », a-t-il avancé. Selon lui, les villes devraient cesser de se chicaner et travailler dans la même direction.

POURSUITE DE 2 M \$ CONTRE SPEER, TARDIF ET LATULIPPE

# Le directeur de banque a menti à la demande de Richard Corriveau

L'ex-avocat n'a jamais eu en sa possession la mallette bourrée de 400 000 billets

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le directeur de banque a menti au Barreau: la mallette bourrée de 400 000 \$ de billets que Richard Corriveau aurait eue en sa possession lorsqu'il a déposé la traite bancaire appartenant aux héritiers Mercier, en janvier 1996, n'a jamais existé.

Le directeur en question, Jean Bouchard, a fait cette révélation, hier, au procès relatif à la poursuite de 2 millions \$ de Corriveau contre Leonard Speer, John Tardif et Jean-René Latulippe. S'il a affirmé avoir vu cette mallette, tant devant le Barreau qu'à la Sûreté du Québec par la suite, c'est que Corriveau l'avait demandé au directeur de la Banque Nationale. Depuis ce moment, Bouchard a quitté la banque et est toujours sans emploi.

En novembre 1996, il a tout avoué à son employeur et a fait une nouvelle déclaration à la SQ. C'est cette dernière qu'il a répétée, hier, témoignant pour Speer.

Ainsi, Bouchard a soutenu qu'en janvier 1996, Corriveau s'est présenté à la banque les mains vides. Il n'avait en poche que la traite bancaire appartenant aux héritiers Mercier, de la Beauce.

Il a déposé celle-ci dans un nouveau compte personnel. Un mois plus tard, ce compte était vide.

Quelques mois plus tard, lorsque le Barreau a commencé à enquêter sur la plainte des héritiers, Corriveau a demandé à Bouchard de déclarer qu'il avait vu les 400 000 \$ de billets dans la mallette. À cette fin, il a aussi demandé à Bouchard d'écrire une lettre à son avocat confirmant qu'il avait vu l'argent.

Les termes de la lettre ont été suggérés par Corriveau, qui est ensuite allé vérifier le produit final. La lettre a ensuite été assermentée. En échange de son « service », Bouchard n'a rien reçu de la part de Corriveau.

« Il m'a vendu ça comme quoi il n'y aurait pas de conséquence ni d'impact, a expliqué l'ancien directeur. J'avais confiance en M. Corriveau... il était avocat et me disait que c'était une formalité, que tout se réglerait ailleurs. Mais je suis devenu incapable de supporter ça. Je me sentais très mal là-dedans. Il fallait que je dise la vérité pour avoir la conscience en paix. »

En matinée, M<sup>re</sup> Pierre Linteau, l'avocat de Speer, a amené le revirement de Bouchard sur le tapis en contre-interrogatoire. Celui-ci a de nouveau laissé entendre que Speer pouvait être derrière tout ça: « À l'époque, il était un très gros client de la Banque Nationale... Je sais aussi que



M<sup>re</sup> Monique Speer en compagnie de son fils.

les enquêteurs de la banque ont fait des menaces et des pressions sur Bouchard »

D'ailleurs, Corriveau maintient toujours sa version des faits dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « l'affaire Mercier ». Il a répété hier la même version qu'il a tenue devant le Barreau, et qui a entraîné sa radiation provisoire.

Selon lui, c'est aussi Leonard Speer qui a manipulé les héritiers. D'ailleurs, est convaincu Corriveau, Speer leur a déjà donné leur argent. Pourtant, Corriveau reconnaît qu'à l'époque, il n'a jamais dit aux Mercier que l'argent avait été remis à Speer.

La preuve de Corriveau étant close, M<sup>re</sup> Linteau a amorcé celle de Speer en appelant à la barre l'épouse de ce dernier. Relativement au complot pour assassiner son époux, M<sup>re</sup> Monique Speer a déclaré qu'à la fin d'octobre 1996, le couple était rentré d'urgence à Québec, à la demande de l'ex-policier John Tardif.

Ce dernier les a informés de l'existence d'un complot et a offert de voir à leur sécurité. Il leur a aussi fait entendre un enregistrement fait par Latulippe, l'autre ex-policier, où celui-ci explique la teneur du complot. « Nous avons eu peur et nous avons toujours peur », a déclaré M<sup>re</sup> Speer en expliquant les désagréments et contraintes vécus par sa famille. Foudroyant du regard Richard Corriveau, la dame de Silvery a catégoriquement affirmé qu'il n'y a jamais eu de mallette et que l'avocat n'a jamais remis d'argent à son mari bien qu'ils se soient vus plusieurs fois en janvier et février 1996.

## LE LEADER INFORMATIQUE

**Pentium II 233 MMX Intel**  
Moniteur 14 po

- 64 Mo SDRAM
- Chipset LX AGP • 512 Ko cache
- Disque rigide 3.2 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 100 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Souris
- Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster
- Fax-modem 33.6 K Voice
- Batterie Midtour

SEULEMENT **1597\$**

**Pentium 233 MMX Intel**  
Moniteur 14 po

- 32 Mo SDRAM
- Chipset TX • 512 Ko cache
- Disque rigide 2.1 Go 10 ms
- Carte vidéo 64 bits 3D 2 Mo MPEG
- Haut-parleurs de 100 watts amplifiés
- Moniteur 14 po couleur
- CD-ROM 24X
- Clavier fr. Win 95 • Souris
- Carte de son 16 bits comp. SoundBlaster
- Batterie Midtour

SEULEMENT **1297\$**

**sélectronique**

600, Belvédère 888 687-4545  
Place de la Cité (porte no 5) 658-4535

OUVERT 7 JOURS

## ENTREPOSEZ VOTRE MANTEAU CHEZ LALIBERTÉ ET GAGNEZ UNE DES 4 GRANDES TOURNÉES GASTRONOMIQUES

Le spécialiste de l'entreposage depuis 131 ans:

- CARTE «OR-TAXES» AVEC CHAQUE ENTREPOSAGE
- ESTIMATION GRATUITE des réparations.
- ATELIER DE FOURRURE SUR PLACE Confection, remodelage et réparation. Nettoyage et lustrage des fourrures.
- ASSURANCE
- 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

## POUR SON SPECIAL 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

la plus **BASSE MENSUALITÉ GARANTIE** dans la région de Québec

# GRAND BLITZ CAVALIER

130 en inventaire  
Grand choix de couleurs

**CAVALIER 1998**  
4 portes

**33** en inventaire

- Moteur 4 cyl., 120 HP
- Transm. manuelle 5 vitesses
- Moulures latérales
- Compte-tours
- Aileron arrière
- Freins antiblocage
- Coussins de sécurité gonflables

**CAVALIER LS 1997**  
cabriolet

**3** cabriolets 1998 aussi en inventaire

- Moteur 4 cyl., 150 HP
- Transm. manuelle 5 vitesses
- Léve-vitres, verrouillage et miroirs à commande électrique
- Radio AM/FM et lecteur laser
- Moulures latérales
- Aileron arrière
- Freins antiblocage
- Coussins de sécurité gonflables
- Toit ouvrant

Inclus tous les équipements du modèle LS et bien plus

**CAVALIER LS 1998**  
4 portes

**9** en inventaire

- Transm. automatique 4 vitesses
- 2 rétroviseurs électriques
- Roue et pneu 15 pouces
- Régulateur de vitesse
- Finition intérieure de luxe
- Verrouillage électrique des portes
- Colonnes de direction réglable
- Air climatisé, etc.

**CAVALIER Z24 1998**  
2 portes

**20** en inventaire

**CAVALIER Z22 1998**  
2 portes

**64** en inventaire

- Moteur 4 cyl., 120 HP
- Transm. manuelle 5 vitesses
- Moulures latérales
- Compte-tours
- Aileron arrière
- Freins antiblocage
- Coussins de sécurité gonflables
- Équipement spécial Z22

**RABAIS de 750\$ aux diplômés admissibles.**

Tous les détails sur cette spectaculaire promotion sur place

**Citadelle**  
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

89, BOUL. KENNEDY, LÉVIS (QUÉBEC) (418) 835-1171

## LA TOURNÉE: 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES (valeur de 800 \$)

L'Ancêtre  
Le Bistango  
Le Café de la Paix  
La Closerie  
La Fenouillère  
Le Louis-Hébert  
Le Saint Amour  
La Tanière

Règlements du concours disponible en magasin.

**laliberté** MAIL CENTRE-VILLE 525-4841

• Place Cartier • Place Jean-Lesage • Hôtel Ramada  
• Cinéplex Odéon • Auto-Parc P.M.S.

DÉPOSEZ CE COUPON CHEZ LALIBERTÉ

*La Grande Tournée Gastronomique*

Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél. Bur.: \_\_\_\_\_ Rés.: \_\_\_\_\_

# LE QUÉBEC LE CANADA

ARRIVÉE DE CHAREST AU QUÉBEC

## Rouges et Bleus déroulent le tapis

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — Les libéraux provinciaux et les conservateurs fédéraux se préparent à accueillir le futur chef du PLQ, Jean Charest, qui sera à Québec demain après être passé par la métropole aujourd'hui.

Depuis ce matin, Jean Charest n'est plus chef du Parti conservateur fédéral. Il peut désormais se consacrer à temps plein à ce qui sera désormais sa seule activité: la drôle de course à la chefferie qui le mènera à la direction du PLQ.

Jean Charest sera à Montréal aujourd'hui pour inaugurer le local de son comité organisateur dans la métropole. Demain, il sera à Québec pour inaugurer celui de la capitale et de l'Est.

Pour un prétendant au poste de premier ministre, le local du «Comité Charest» de Québec est on ne peut mieux situé: il est à une minute de marche de l'Assemblée nationale.

Installé dans l'édifice de la Laurentienne, rue Saint-Amable, le local a ouvert ses portes mercredi. Hier midi, sept personnes étaient à pied d'oeuvre.

Le décor était minimaliste. Il y avait quelques affiches du Parti libéral du Québec et des photos de Jean Charest. Des photos de la dernière campagne électorale fédérale soigneusement découpées pour faire disparaître le logo conservateur.

Le nouveau matériel promotionnel sera prêt d'ici peu. «C'est bien la preuve que sa venue au PLQ n'était pas organisée d'avance», remarque, sourire aux lèvres, Benoît Savard, responsable

de l'organisation de Jean Charest pour Québec et l'Est.

M. Savard est un libéral convaincu. Il est le chef de cabinet du « whip » du Parti libéral, Georges Farrah. Un poste qu'il a quitté temporairement au début de la semaine.

Assis à ses côtés: Christian Lessard, candidat conservateur dans Louis-Hébert au dernier scrutin fédéral. Les deux hommes partagent le même bureau (en forme de L libéral).

Un libéral et un conservateur. Un symbole idéal pour Jean Charest. D'autant que les deux hommes sont jeunes. Le premier à 32 ans. L'autre, 34.

Le mariage entre le PLQ et les conservateurs se fera aisément, assurent-ils. «Il n'y a pas de rapprochement à faire. Il est déjà fait», dit M. Lessard, qui est aussi membre du Parti libéral.

Quand ils parlent de leur futur chef, les deux hommes sont intarissables. Officiellement, ils sont là pour organiser sa course à la chefferie.

Mais puisqu'il n'y aura pas de course, ils préparent des rencontres entre leur candidat et les militants. «Partout où on appelle, les gens veulent le voir, veulent l'inviter à des rassemblements», constate M. Savard.

D'ici la fin du mois, Jean Charest aura l'occasion de traverser le Québec deux fois plutôt qu'une. À défaut d'une campagne au leadership, celle qu'il mènera ressemblera à une campagne électorale. Il rencontrera les militants, les présidents d'association, les députés, les bénévoles.

Le coup d'envoi de l'opération a lieu cet après-midi à Montréal. Il se poursuivra demain à Québec.



Christian Lessard et Benoît Savard.

## Les Communes à l'unisson

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

OTTAWA — L'un après l'autre, les députés libéraux, réformistes, néo-démocrates et conservateurs ont transmis hier leurs meilleurs vœux de succès à Jean Charest, le prochain chef du Parti libéral du Québec (PLQ), de la même manière qu'une famille souhaite bonne chance à son fils qui s'en va à la guerre.

Conscients que Jean Charest peut faire mordre la poussière aux prochaines élections au Québec et éviter ainsi la tenue d'un troisième référendum, ces députés l'ont aussi ovationné à quelques reprises au moment où il a fait ses adieux aux Communes.

Mettant leur différend politique de côté, certains députés bloquistes, y compris le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ont aussi transmis leurs meilleurs vœux à Jean Charest, sans toutefois lui souhaiter une victoire au prochain scrutin.

Ces adieux ont été émouvants à plusieurs occasions, notamment lorsque Jean Charest a salué la patience de son épouse, Michèle, présente dans la tribune hier, tout au long de ces 14 années à Ottawa en tant que député de Sherbrooke, dont les quatre dernières, plus épuisantes, en tant que chef du Parti conservateur.

«Après avoir écouté la population du Québec, j'ai choisi à mon tour d'écouter mon coeur», a déclaré le futur chef du PLQ en expliquant sa décision de faire le saut en politique provinciale.

À la blague, Jean Charest a commencé son discours en disant «Je me lève aujourd'hui pour vous dire que j'ai changé d'avis», provoquant le silence complet aux Communes pendant quelques secondes.

«Je n'ai jamais vu autant de visages changer aussi rapidement», a-t-il aussitôt ajouté, déclenchant des éclats de rires.

«Le Québec est aujourd'hui profondément divisé et, par conséquent, affaibli. Par contre, je sais que lorsque les Québécois sont capables de se donner un projet commun (...), ils sont capables de grandes choses. (...) Je m'en vais donc au Québec pour protéger, promouvoir les intérêts du Québec, pour retrouver cette solidarité», a-t-il dit.

Le premier ministre Jean Chrétien et les autres chefs de parti ont eu de bons mots à l'endroit de Jean Charest, dont la démission comme chef du Parti conservateur entre en vigueur aujourd'hui.

Prenant la parole en premier, Jean Chrétien a salué l'engagement profond de Jean Charest envers le Canada et le Québec et le rôle déterminant qu'il a joué durant la campagne référendaire d'octobre 1995.

Il a dit comprendre que cette décision de quitter la vie politique à Ottawa soit difficile, ayant lui-même pris une telle décision en 1986.

«Cela a été pour moi une tragédie. Je n'ai pas été capable d'endurer cela. Je suis revenu à la Chambre des communes», a-t-il blagué.

De son côté, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a souligné le «respect et le professionnalisme» dont a toujours fait preuve Jean Charest lors des débats.

Mais il a été hué lorsqu'il a fait valoir que Jean Charest, en sautant dans l'arène politique provinciale, devra, tôt ou tard, se prononcer sur des questions délicates telles que l'intégrité du territoire québécois et l'immixtion du gouvernement fédéral dans les champs de compétence des provinces.

Il a aussi mis en garde Jean Charest contre ses «nouveaux alliés» à Ottawa, les libéraux fédéraux, qui sont rigides et incapables de s'adapter aux nouvelles réalités.

«Ce sera un boulet qu'il trainera jusqu'à Québec», a-t-il soumis.



Jean Charest

INONDATIONS PRINTANIÈRES



À Laval, la rivière des Mille-Îles est sortie de son lit, hier, obligeant les citoyens à se mouiller les pieds pour aller faire leurs courses.

## Encore le fleuve

### Le niveau du Saint-Laurent et les embâcles sur les rivières inquiètent la Sécurité civile

■ MONTRÉAL (PC) — Le niveau du fleuve Saint-Laurent et les embâcles qui se sont formés sur les rivières de la rive nord inquiètent les autorités de la Sécurité civile, qui ont signalé hier plus de 2150 maisons inondées dans 93 municipalités du Québec.

Selon le bilan dressé hier par la Sécurité civile, environ 2000 personnes ont été évacuées à la suite de la crue printanière soudaine de plusieurs cours d'eau, principalement à Sainte-Anne-de-Sorel, Louiseville, Maskinongé et Saint-Charles-Borromée, près de Joliette, dans la région de Lanaudière.

Pour la Sécurité civile, les secteurs les plus critiques se retrouvent maintenant sur la rive nord, dans les régions des Laurentides et de Lanaudière, où des embâcles impressionnants par leur taille se forment sur les cours d'eau glacés. C'est le cas notamment à Mont-Laurier et Ferme-Neuve, dans les Hautes-Laurentides, ainsi qu'à Saint-Charles-Borromée, près de Joliette.

Un embâcle formé sur la rivière L'Assomption, dans Lanaudière, menaçait de céder hier, ce qui risquerait d'inonder la ville de Joliette. La crue de la rivière a d'ailleurs forcé tôt hier matin l'évacuation d'une centaine de résidences de Saint-Charles-Borromée et de Notre-Dame-des-Prairies.

Le niveau du fleuve, dans la partie connue sous le nom de lac Saint-Pierre, entre Sorel et Trois-Rivières, a atteint des sommets peu coutumiers. Cette crue cause l'inondation des terres basses, notamment à la hauteur de Sainte-Anne-de-Sorel, à l'embouchure de la rivière Yamaska, ainsi qu'à la hauteur de Trois-Rivières-Ouest.

Parmi tous les cours d'eau qui débordent depuis quelques jours, on compte depuis hier la rivière des Outaouais, qui se jette dans le lac des Deux Montagnes. À Rigaud, située à quelques kilomètres de la frontière ontarienne, des centaines de personnes ont dû quitter leur maison hier en raison de la crue des eaux.

Des résidences du nord-ouest de l'île de Montréal ont également commencé à être inondées, hier, de même qu'à Laval, en banlieue nord.

Par ailleurs, la situation en Beauce, dans les Cantons de l'Est et en Montérégie, les premières régions victimes des crues printanières le week-end dernier, s'est améliorée. La rivière Richelieu restait cependant sous surveillance, car elle est sortie de son lit en plusieurs endroits hier.

La majorité des personnes évacuées à Sainte-Marie, en Beauce, ont pu regagner leur domicile hier et s'approprièrent à effectuer les travaux de nettoyage.

La force des crues printanières de cette année découle du fait que la glace de nombreux cours d'eau qui se jettent dans le Saint-Laurent a fondu en même temps.

Dimanche, on a décidé de réduire le débit du fleuve pour en diminuer la crue. L'eau ainsi retenue, au barrage de Cornwall, se jette dans le lac Ontario. Mais voilà que le niveau du lac Ontario monte dangereusement. Le conseil de contrôle du Saint-Laurent doit décider d'ici trois jours si on baisse la pression sur le lac Ontario, ce qui augmenterait le débit du fleuve et risquerait d'inonder d'autres terres riveraines.

EN ONTARIO

En Ontario, environ 250 militaires sont venus prêter main-forte aux équipes de secours dans le comté de Lanark, où l'eau est à son plus haut niveau depuis une centaine d'années. La municipalité de McDonalds Corners, la plus touchée de toutes, a dû déclarer l'état d'urgence.

Les chaudes températures et les pluies abondantes rendent la situation inquiétante dans plusieurs régions de l'Ontario, obligeant des résidents à évacuer leur maison et rendant les conditions routières périlleuses.

Dans le nord de la province, une portion de l'autoroute 17 en direction est, entre North Bay et Sudbury, a dû être fermée hier après qu'une accumulation de 30 centimètres d'eau eut fait disparaître la route. Les automobilistes étaient aussi contraints d'emprunter un détour entre North Bay et Sudbury, à proximité de la communauté de Wahnapitae.

Les prévisions météorologiques favorables dans certaines régions de la province permettaient tout de même d'espérer une amélioration de la situation au cours des prochains jours.

250 militaires ont été dépêchés en Ontario

## 8<sup>e</sup> SALON DU VOYAGE



Les 3 et 4 avril 98

PLACE de la CITÉ

Entrée et stationnement GRATUITS

## «Le monde à votre portée»

INTER VOYAGE

AGENCES DE VOYAGES VOYAGES CANADA VACANCES-FAMILLES

VOYAGES OPTIMUM INC.

Conférences avec diapositives commentées

VENDREDI 3 AVRIL

18h00 Caribe-Sol Destinations Sud  
19h00 Tours Boomerang Australie

SAMEDI 4 AVRIL

09h45 Inter Voyage Boston, Newport, Tanglewood  
10h30 Révateurs Grèce  
11h15 Exotik Tours Russie  
12h00 Américanada Ouest Canadien  
12h45 Mimosa Portugal et l'Expo  
13h30 Voyages Cassis Australie et Nouvelle-Zélande  
14h15 Nouvelles Frontières Polynésie Française  
15h00 Sultana Tours Tunisie  
15h45 Tours Chanteclerc Les douces régions de la France  
16h30 Tours Boomerang Les îles Fiji

Une collaboration: LE SOLEIL

PLAN « O »

# Cent fois sur le métier...

## Nouveau refus de la CAI d'entendre Parizeau; nouvel appel des libéraux

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le député libéral Jean-Marc Fournier conteste le nouveau refus de la Commission d'accès à l'information d'entendre l'ex-premier ministre péquiste Jacques Parizeau s'expliquer sur le plan «O».

Hier, à Québec, M. Fournier s'est étonné que la Commission ait renouvelé son objection à entendre M. Parizeau dans le cadre de sa requête pour obtenir copie du plan «O». Le plan «Obligations» est le nom donné à la stratégie mise au point par le gouvernement Parizeau pour réunir 17 milliards \$ en liquidités en vue de contrer les «tentatives de déstabilisation financière» du Québec, si le «OUI» l'avait emporté, lors du référendum de 1995.

En février, la commissaire Diane Boissinot avait décliné l'offre faite par M. Parizeau lui-même de témoigner «de la plus solide et de la plus remarquable des opérations». Le 24 mars, à la suite d'une demande de M. Fournier, elle a réitéré que le témoignage de M. Parizeau ne lui apparaît toujours pas «pertinent» pour décider si le document doit être rendu public.

«Avec votre décision qui nous prive de faire entendre le seul témoin que nous demandions de convoquer, nous nous retrouvons incapables de faire une preuve un tant soit peu significative devant la Commission d'accès à l'information, a écrit, hier, le député libéral de Châteauguay. Je crois sincèrement qu'une révision de votre décision s'impose de manière à ce que nos efforts pour faire triompher la vérité n'aient pas été vains.»

En vacances pour quelques jours encore, la

commissaire Boissinot n'a évidemment pas réagi à la nouvelle tentative de M. Fournier. Ce dernier a convenu qu'il ne s'agit pas là d'un appel en bonne et due forme, puisqu'un tel recours n'existe pas formellement dans la loi. «Nous sommes dans un processus où il ne faut pas «s'enfermer» dans les fleurs du tapis», a-t-il suggéré.

Il s'est cependant montré étonné par la décision de M<sup>me</sup> Boissinot. Selon lui, les pourparlers avec la Commission et avec le ministère des Finances, le «gardien» du secret du plan «O», lui laissent croire qu'une conférence téléphonique aurait lieu avant qu'un verdict soit rendu.

«Nous avons suffisamment de motifs pour que cela nous apparaisse à peu près incompréhensible que la Commission refuse d'écouter M. Parizeau. Je pense que M<sup>me</sup> Boissinot doit réviser sa décision en ayant une plus forte argumentation.»

Le député Fournier a réitéré sa confiance dans la Commission. «Ne perdons pas espoir. La décision n'est pas finale. Il y a beaucoup d'obstacles. Mais, à chaque fois, nous avons réussi à gagner un petit point», a-t-il dit en faisant allusion au fait qu'il a réussi à obtenir par l'accès à l'information la transcription, effectuée par les Finances, du début des auditions... publiques, tenues en février.

M. Fournier a tenu à affirmer que sa requête pour le plan «O» n'est pas faite au nom du Parti libéral du Québec. Elle l'est au «nom de tous les Québécois» qu'il estime bernés par les dirigeants du Parti québécois, lors du référendum. Selon lui, lors du plébiscite,

les leaders souverainistes ont plaidé qu'un vote pour le «OUI» était un vote «pour l'Eldorado». D'après le député libéral, ils ont caché que des pertes économiques découleraient de l'accès à la souveraineté. Les audiences publiques sur le plan «O» reprennent la semaine prochaine, le 8 avril.



Jean-Marc Fournier

# Panique à Ottawa

## Le «Vive le Québec libre» a ébranlé le gouvernement Pearson, révèlent les documents de l'époque rendus publics hier

OTTAWA (PC) — Le «Vive le Québec libre» du général Charles de Gaulle, en 1967, a ébranlé profondément le gouvernement libéral de Lester B. Pearson et l'a amené à revoir sa stratégie envers les séparatistes, révèlent des documents rendus publics hier par les Archives nationales du Canada.

«Le pays entre dans une nouvelle phase entièrement différente», disait le premier ministre Pearson, en faisant l'autopsie de la visite du général de Gaulle pendant une réunion de son conseil des ministres, le 21 septembre 1967, soit deux mois après le fameux «Vive le Québec libre».

«Il n'est plus suffisant d'expliquer les positions du gouvernement pour contrer les fausses représentations, il faut aussi que le gouvernement fédéral adopte une approche positive pour faire contrepoids aux activités dangereuses et malveillantes en provenance de la France et du Québec qui menacent la confédération (canadienne)», soulignait M. Pearson.

Les Archives nationales ont dévoilé hier le contenu des procès-verbaux du conseil des ministres fédéraux de l'année 1967. Ces documents deviennent publics après 30 ans.

M. Pearson identifie quelques-uns des éléments qui menacent la «confédération». «C'est maintenant un fait notoire, René Lévesque est un séparatiste total. Le Parti libéral du Québec (PLQ) a été placé récemment dans une situation difficile à cause de ses commentaires provocateurs.» (René Lévesque devait démissionner du PLQ en 1968 pour fonder le Parti québécois.)

Le président du Conseil privé, Walter Gordon, exprime aussi ses craintes. «Une attention particulière doit être apportée au réseau français de Radio-Canada, qui est maintenant dominé par les séparatistes», suggère-t-il.

Poursuivant sa réflexion, le premier ministre

Pearson interprète de cette façon les raisons qui ont poussé le général de Gaulle à lancer ses quatre mots célèbres. «Il est maintenant clair que le général de Gaulle a planifié une campagne délibérée pour séparer le Québec du Canada et détruire la confédération canadienne.»

### UN VENT DE PANIQUE

Deux mois plus tôt, le 25 juillet 1967, c'est un véritable vent de panique qui soufflait sur Ottawa. La journée précédente, le général de Gaulle y était allé de son «Vive le Québec libre» du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Qu'allait faire le gouvernement Pearson? Comment allait-on réagir? On ne le savait trop. Les procès-verbaux des conseils des ministres de cette journée-là sont révélateurs.

Après son séjour au Québec, le général devait s'amener à Ottawa pour une visite d'État. «Le premier ministre (Pearson) devrait le recevoir à manger de façon froide et formelle», argumentait le ministre des Finances, Paul Martin père (son fils occupe le même portefeuille aujourd'hui).

«Le gouvernement doit réagir à la déclaration du général de Gaulle, il ne peut pas la laisser passer inaperçue. Mais le gouvernement ne peut pas non plus lui demander de quitter le pays», notait Robert Winters, ministre du Commerce.

Pierre Elliott Trudeau, alors ministre de la Justice, offrait son interprétation des choses. «La population française pourrait croire que le gouvernement (canadien) est faible s'il ne réagit pas. Le général n'a pas l'appui des intellectuels dans son propre pays et la presse française lui est opposée.»

Le général de Gaulle évitera bien de l'embaras au gouvernement Pearson en quittant le Canada sans passer par Ottawa.

### EN BREF

#### BOURSES DU MILLÉNAIRE

#### Projet de loi déposé le 8 mai

Le Bloc québécois a soulevé toute une tempête hier au Comité des finances au sujet du projet de loi traitant des bourses du millénaire. Furieux de ne pas avoir été avertis, les députés du Bloc québécois ont critiqué vertement hier la décision du comité de déposer aux Communes dès le 1<sup>er</sup> mai le projet de loi C-36 sur la Fondation des bourses du millénaire. Selon le critique financier du Bloc Yvan Loubier, le comité fait fi des négociations en cours entre Ottawa et Québec. Le comité a finalement retardé le dépôt du projet de loi C-36 aux Communes au 8 mai. (PC)

### Pressée par le temps?

Faites-vous  
**coiffer** en  
déjeunant



Réunion importante?  
Cocktail de fin de journée?  
Dégagez votre **horaire chargé**  
en vous faisant coiffer à l'heure  
du petit-déjeuner.  
**Maxime** vous offre **café, croissant**  
et votre **journal** préféré!

Café-coiffure  
En semaine, dès 7h30  
sur rendez-vous seulement

651-6885

**maxime**

PLACE STE-FOY

loto-québec		résultats	
<b>649</b>	Tirage du 98/04/01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 104 842,40 \$
		5/6+	4 157 863,20 \$
		5/6	174 2 903,20 \$
		4/6	10 938 88,50 \$
		3/6	212 791 10 \$
Numéro complémentaire: 28		Ventes totales: 14 083 544 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000,00 \$	
<b>49</b>	Tirage du 98/04/01	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	30 50 000,00 \$
		5/6	33 500 \$
		4/6	1 223 50 \$
		3/6	21 914 5 \$
Numéro complémentaire: 44		Ventes totales: 544 152,00 \$	
<b>Banco</b>	Tirage du 98/04/02	<b>Extra</b>	Tirage du 98/04/01
08 09 13 16 18		NUMÉRO: 354253	
19 27 33 35 39	Tirage du 98/04/02	<b>Extra</b>	Tirage du 98/04/02
42 43 44 46 53		NUMÉRO: 773932	
54 55 57 58 62	381 6587		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Le Club de golf de CAP-ROUGE...

### Meilleures conditions de terrain

Selon les connaisseurs, le Club de golf de Cap-Rouge a offert les meilleures conditions de terrain pour l'ensemble de la saison 1997.

Ne ratez pas la chance de jouer vous aussi sur le meilleur parcours de la région de Québec, car il reste très peu d'abonnements disponibles pour 1998. Le parcours, facile à marcher, offre un véritable défi aux vrais golfeurs et c'est là seule raison pour laquelle vous ferez «prendre les mouches», car il n'y a pas de moustique à Cap-Rouge... Si vous avez la piqûre du golf, dépêchez-vous de nous téléphoner. Cap-Rouge vous attend!



4600, SAINT-FÉLIX,  
CAP-ROUGE  
653-9381

MAIL CHAMPLAIN

CARREFOUR LAVAL

PLACE STE-FOY

# 12<sup>95</sup> \$

### PRÊT À EMPORTER

À ce prix-là,  
vous ne pouvez passer à côté  
de ce must de la saison.  
Il est signé Veneto Import  
et est offert en  
plusieurs couleurs.



# AILES

LES AILES DE LA MODE

# Québec tend la main aux autochtones

## Le gouvernement crée un fonds de développement de 125 M\$

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec propose une nouvelle forme de partenariat aux autochtones.

Comme signe de sa bonne foi, il propose aux 11 nations autochtones de créer un fonds de développement de 125 millions \$, doublé à 250 millions \$ si Ottawa accepte d'y participer.

De plus, Québec serait prêt à accepter que les autochtones conservent pour leurs propres besoins le produit de la taxe de vente sur leurs achats et même celui de la TPS, si Ottawa y consent.

« On se donne des outils pour progresser dans un cadre beaucoup plus harmonieux », a déclaré le ministre responsable du dossier autochtone, Guy Chevrette, dans une déclaration solennelle à l'Assemblée nationale.

Le Québec est aussi prêt à signer des ententes avec les communautés amérindiennes dans des dossiers comme la mise en valeur des ressources naturel-

les ou des projets hydroélectriques, « afin que les nations autochtones se dotent de leurs propres leviers économiques et financiers ».

Le chef régional des premières nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, qui était présent à l'Assemblée nationale au même moment, a accueilli la nouvelle politique avec optimisme.

« On reçoit de façon positive ce nouveau rapprochement. Le document du gouvernement contient beaucoup de propositions qu'il nous faut analyser et évaluer », a dit le chef Picard.

Le ministre Chevrette a d'ailleurs signalé à la direction d'Hydro-Québec

que dans la négociation de certains dossiers, comme le projet hydroélectrique de Churchill Falls, au Labrador, il faudra proposer aux Innus une forme de collaboration. « Notre nouvelle orientation, c'est de discuter de formes de partenariat avec eux », a dit le ministre.

M. Chevrette a aussi proposé aux communautés autochtones la création d'un « lieu politique permanent de discussion » pour l'avenir.

M. Chevrette a d'ailleurs rendu publique une lettre que le premier ministre Lucien Bouchard a transmise au chef amérindien Ghislain Picard et au représentant inuk Zebedeo Nungak pour qu'ils désignent des représentants aux discussions.

« Nous voulons nous doter d'un coffre à outils pour bâtir avec les autochtones une société plus équitable », a conclu M. Chevrette. Ce dernier a rappelé que dès 1985, par l'adoption unanime d'une ré-



Guy Chevrette



Ghislain Picard

solution, l'Assemblée nationale avait reconnu les droits ancestraux des autochtones.

Par ailleurs, l'opposition libérale a offert sa collaboration pour une évolution positive des relations entre le Québec et les autochtones. « Pour un véritable partenariat, le ministre peut compter sur l'appui de l'opposition officielle », a déclaré le porte-parole libéral, le député de Jacques-Cartier, Geoffrey Kelley.

Il y a au Québec 11 nations autochtones. Elles regroupent 72 000 habitants.

### Langue et droit de vote

La maîtrise du français devra être un prérequis à l'exercice du droit de vote dans un Québec indépendant. C'est la précision qu'a apportée hier le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal après le trouble décelé par le dépôt, mercredi, d'un mémoire à une commission parlementaire. Guy Bouthillier soutient qu'il ne s'agit pas de retirer le droit de vote aux personnes ne parlant pas français puisque, dit-il, le cadre constitutionnel actuel reconnaît deux langues officielles: le français et l'anglais. Il affirme que sa recommandation porte uniquement sur un Québec indépendant. La maîtrise du français devra alors être un prérequis au droit de vote des nouveaux immigrants. Le député libéral de Laurier-Dorion, Christos Sirros, a pris acte des précisions de M. Bouthillier, mais elles ne l'ont pas convaincu. Le droit de vote appartient à tous les citoyens. Guy Bouthillier a également surpris en prononçant la création d'un « observatoire des médias » afin d'assurer « l'équité » dans la diffusion des points de vue. J.-M. S.

« Des propositions à analyser et évaluer », dit Ghislain Picard

# SEARS

# SUPER

# samedi

## SEULEMENT OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE DE 8 H À 10 H

**Rabais 40%**

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR FÉMININS À PRIX ORDINAIRES

Un vaste choix de modèles et de coloris. Le choix peut varier selon les magasins. Sauf articles actuellement soldés

**À moitié prix**

CHAUSSURES DE RANDONNÉE SONIC<sup>MD</sup> POUR HOMMES ET FEMMES

Modèles et tons variés. Rég. Sears 49,99. Paire 24<sup>99</sup>

Après 10 h, épargnez 25%. Épargnez non combinées

**Rabais 40%**

TOUS LES JEANS EN DENIM NEVADA<sup>MD</sup> POUR HOMMES

**Épargnez 40% de plus**

SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DE TOUS LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Après 10 h, épargnez 25%. Les épargnez ne peuvent pas être combinées. Dans la limite des stocks

**Épargnez 40% de plus**

LIQUIDATION DE DOUILLETES, COUVRE-LITS, COUVERTURES, TAPIS ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

Dans la limite des stocks

**Rabais 60%**

BOUILLIÈRES ÉLECTRIQUES Choix de 2 modèles, 1 L et 1,8 L N° 81508/9

Rég. Sears 19,99 ou 24,99. Chac. 7<sup>99</sup> ou 9<sup>99</sup>

**Rabais 40%**

MODE FÉMININE R & R<sup>MD</sup> Une variété de hauts et de pantalons.

Rég. Sears 29,99-59,99. Chac. 17<sup>99</sup>-35<sup>99</sup>

À l'exclusion de R & R Sport

**À moitié prix**

SOUTIENS-GORGE, CULOTTES PLAYTEX<sup>™</sup>

Rég. Sears 13,50-76 \$. Chac. 6<sup>99</sup>-38<sup>99</sup>

Le choix peut varier selon les magasins. Sauf la collection 'Confort coton'

**Rabais 60%**

PLATS TOUT POUR LA MAISON GOURMET<sup>MD</sup> ALLANT AU FOUR

Rég. Sears 5,99-34,99. Chac. 2<sup>99</sup>-13<sup>99</sup>

**Rabais 7\$**

BALLES DE GOLF AU TITANIUM DUNLOP<sup>MD</sup>, PAQUET DE 15

N° 31910. Rég. Sears 24,99. Paquet 17<sup>99</sup>

Articles de sport dans certains magasins seulement

**Rabais 60%**

JEU 21 PIÈCES DE FORETS DE PERCEUSE EN ACIER RAPIDE

Coffret en plastique. N° 75830. Rég. Sears 29,99. 11<sup>99</sup>

**Rabais 60%**

JEU 16 PIÈCES CRAFTSMAN<sup>MD</sup> DE MINI-PINCES ET TOURNEVIS

N° 32514. Rég. Sears 79,99. 31<sup>99</sup>

Achats sur place seulement. Samedi 4 avril 1998, de 8 h à 10 h, dans la limite des stocks.

D'autres super achats de fin de semaine dans notre cahier publicitaire! Certains articles peuvent avoir été soldés au cours de la semaine dernière

## IMPLANTS MAMMAIRES Règlement de 50 millions \$ À être soumis aux tribunaux

MONTRÉAL (PC) — Un règlement est intervenu, d'une valeur de 50 millions \$, dans le cadre des recours collectifs intentés au Québec et en Ontario contre le fabricant de prothèses mammaires Dow Corning.

Il s'agit toutefois d'une entente de principe. Celle-ci doit maintenant être soumise aux tribunaux du Québec et de l'Ontario, en plus de la cour américaine des faillites.

Si elle est approuvée, cette entente de principe résoudrait 10 000 réclamations canadiennes, selon Dow Corning.

Les femmes seraient indemnisées selon leur âge et l'étendue de leurs problèmes de santé. Un programme facultatif de soins médicaux est aussi prévu pour les femmes qui veulent faire retirer leurs implants au silicone et les faire remplacer par des implants au sérum salin.

C'est en septembre 1993 que la requête pour recours collectif avait été déposée au Québec par M<sup>e</sup> Yves Lauzon, au nom de sa cliente Manon Doyer. Depuis, quelque 6000 femmes se sont inscrites au recours au Québec, indiquait hier M<sup>e</sup> Lauzon. Avec toutes les démarches qu'il reste à faire, il est «peu probable que les femmes reçoivent un chèque avant le printemps 1999», avouait d'emblée M<sup>e</sup> Lauzon.

## Les sages-femmes pratiqueront dans les hôpitaux dès 1999

■ QUÉBEC (PC) — Le Québec élargira en septembre 1999 la pratique légale des sages-femmes, qui est limitée actuellement aux centres expérimentaux de naissances.



«Le gouvernement reconnaît la pertinence de la pratique des sages-femmes», affirme Jean Rochon.

C'est ce qu'ont annoncé hier le ministre de la Santé, Jean Rochon, et le ministre de la Justice, Serge Ménard, à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale d'une loi qui prolonge d'un an le droit de pratique des sages-femmes dans les centres québécois de naissance actuellement ouverts.

Par ailleurs, les sages-femmes seront incorporées à un ordre professionnel, ont indiqué les deux ministres.

À cet égard, trois solutions sont actuellement à l'étude:

- création d'un nouvel ordre professionnel spécifique aux sages-femmes;
- constitution d'un ordre professionnel mixte avec celui des infirmières;

— constitution d'un ordre professionnel mixte avec les médecins.

«Le gouvernement reconnaît la pertinence de la pratique des sages-femmes et propose qu'elle soit légalisée», a dit le ministre Rochon.

En 1993, le ministre de la Santé du temps, Marc-Yvan Côté, avait mis en place une demi-douzaine de projets-pilotes. Des maisons de naissance ont ainsi été établies à Gatineau, Mont-Joli, Montréal, Saint-Romuald, Sherbrooke et Pointe-Claire. Une septième, à Alma, a fermé ses portes en 1996.

Au total, les quelque 60 sages-femmes dûment accréditées dans ces maisons ont présidé depuis 1993 à 2770 naissances.

«Malgré un climat difficile, les sages-femmes ont quand même réussi à exercer leur profession», mentionne le rapport gouvernemental dans ce dossier.

Le «climat difficile» dont il est ques-

tion, c'est l'attitude opposée, parfois carrément hostile, de certains médecins à la présence de sages-femmes lors des accouchements.

Mais le ministre Jean Rochon a admis que la situation avait évolué depuis quelques mois, au point que le Collège des médecins était maintenant prêt à accueillir les sages-femmes dans les établissements hospitaliers.

Un programme de formation sera mis en place à compter de septembre 1999, de sorte que le Québec devrait compter quelque 200 sages-femmes en l'an 2002, soit suffisamment pour répondre à tous les besoins.

Les décisions annoncées hier «vont dans le sens des demandes répétées par les femmes et les familles québécoises depuis une vingtaine d'années. C'est l'aboutissement du processus d'expérimentation qui dure depuis 1993», a conclu le ministre Rochon.



# SEARS

# TOUS LES VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES

(Sauf ceux de marque Guess<sup>MD</sup>, Calvin Klein<sup>MD</sup>, Jockey<sup>MD</sup> et Nine West<sup>MD</sup>.)

# EN SOLDE!

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL 1998

## VÊTEMENTS FEMMES

Choix de robes, pantalons sport et habillés, blouses et chemisiers, maillots de bain, sous-vêtements d'exercice et de golf, chandails et accessoires pour l'extérieur. **PLUS**, une belle sélection de grandes marques et marques «couturiers» comme Jones Studio<sup>MD</sup>, Collection Nygard<sup>MD</sup>, Nike<sup>MD</sup>, Adidas<sup>MD</sup>, Point Zero<sup>MD</sup>, Dockers<sup>MD</sup>, Wolverine<sup>MD</sup>, Levi's<sup>MD</sup> et bien d'autres!

Voyez plutôt...

### Rabais 40%

- TOUS** les soutiens-gorge et culottes Warner's<sup>MD</sup>
- TOUS** les vêtements Jones Studio<sup>MD</sup> et Jones Studio Sport<sup>MD</sup>
- TOUS** les vêtements sport Wolverine<sup>MD</sup>

### Rabais 30%

- TOUS** les soutiens-gorge et culottes Daisyfresh<sup>MD</sup>
- TOUTES** les tenues contre le vent
- TOUS** les shorts Tradition<sup>MD</sup>
- TOUS** les vêtements de maternité et d'exercice

### Rabais 25%

- TOUS** les tailleurs-pantalons et robes
- TOUS** les pantalons Jessica<sup>MD</sup>, Tradition<sup>MD</sup> et Image<sup>MD</sup> 18+
- TOUS** les vêtements Alfred Dunner<sup>MD</sup>
- TOUS** les coordonnés Alia<sup>MD</sup>

### Rabais 10%

- TOUS** les maillots de bain
- TOUTE** la mode sport Deux Routes<sup>MD</sup> Junior
- TOUS** les vêtements de golf (nouveau chez Sears)
- TOUS** les soutiens-gorge et culottes WonderBra<sup>MD</sup>
- TOUS** les sacs à main en cuir, en vinyle

## VÊTEMENTS HOMMES

Choix de pantalons sport et habillés, complets, vestes sport, chemises habillées, cravates, ceintures, chaussettes, sous-vêtements, vêtements d'exercice et de golf, chemises sports et maillots, chandails et vestes. **PLUS**, une belle sélection de grandes marques comme Nike<sup>MD</sup>, Adidas<sup>MD</sup>, Point Zero<sup>MD</sup>, Dockers<sup>MD</sup>, Haggard<sup>MD</sup>, Levi's<sup>MD</sup> et bien d'autres! Voyez plutôt...

### Rabais 30%

- TOUS** les sous-vêtements Prodiges<sup>MD</sup>
- TOUS** les sous-vêtements Protocol<sup>MD</sup>
- TOUS** les sous-vêtements Nevada<sup>MD</sup>
- TOUS** les tricotés Arnold Palmer<sup>MD</sup>

### Rabais 25%

**Hommes:**

- pantalons sport Haggard<sup>MD</sup> et Dockers<sup>MD</sup>
- vêtements Point Zero<sup>MD</sup>
- chemises sport Arnold Palmer<sup>MD</sup> et Natural Issue<sup>MD</sup>
- complets et blazers Protocol<sup>MD</sup>
- TOUS** les vêtements R&R<sup>MD</sup>
- TOUS** les pantalons sport B.H.C.<sup>MD</sup>
- TOUTES** les vestes en cuir pour hommes
- TOUTES** les chemises habillées Arrow<sup>MD</sup> et cravates
- TOUTES** les cravates Protocol<sup>MD</sup> et Boulevard Club<sup>MD</sup>

### Rabais 10%

- Pour hommes:** shorts, caleçons de bain, vêtements d'exercice, cravates

## Rabais 30-50% UNE SUPER SÉLECTION DE JOUETS

Un nécessaire d'outils de 56 pièces, des poupées qui parlent, une ville de l'ouest Fisher Price<sup>MD</sup>, une ferme de 60 pièces Nerf<sup>MD</sup> Manta Ray... et plus!

## Épargnez 10% de plus PANIER DE PÂQUES

Des économies totales se montant à 30%! Les paniers choisis contiennent un jouet en peluche et bien plus!

## Rabais 30% FRIANDISES CHOISIES DE PÂQUES

Des lapins en chocolat et des oeufs de Pâques.

Prix de réclame en vigueur le samedi 4 et le dimanche 5 avril 1998 dans la limite des stocks. Certains articles sont aussi offerts dans notre cahier publicitaire «Solde Fabuleux de vêtements» jusqu'au 9 avril 1998.

SEARS

## EN BREF

## Aide domestique

Un réseau d'entreprises d'aide domestique vient de naître dans plusieurs régions du Québec, dans le cadre du chantier de l'économie sociale, issu du sommet sur l'économie et l'emploi. Ce réseau regroupe 46 entreprises qui donnent de l'emploi à 760 personnes. Il s'agit d'entreprises d'aide domestique qui desserviront la clientèle de 65 ans et plus et celle de moins de 65 ans qui est référée par un CLSC. Les services pourront aussi être offerts aux «ménages actifs» qui ont besoin d'aide domestique. Fait particulier, les tarifs seront modulés selon l'âge et le revenu du client. Ainsi, les personnes âgées défraieront entre 4\$ l'heure et 10\$ l'heure selon leur revenu. Les ménages actifs, eux, paieront 10\$ l'heure. Les 46 entreprises sont implantées dans la plupart des régions du Québec. (PC)

21 mois de prison  
au Dr Blondin

Le Dr Michel Blondin, trouvé coupable d'agression sexuelle sur une cliente à sa clinique de Berthierville, a été condamné hier à 21 mois de prison. Le 16 février, Michel Blondin avait été trouvé coupable d'agression sexuelle, de possession de pornographie juvénile et d'immoralité sexuelle impliquant deux enfants. Ces événements sont survenus en 1995 et 1996. Dans l'exercice de ses fonctions, le Dr Blondin a pris des photos d'une fillette nue et enregistré une vidéo pornographique avec une cliente en présence d'un enfant. En plus de la peine d'emprisonnement, le Dr Blondin devra suivre une thérapie et sera soumis à une période de probation de deux ans assortie de diverses conditions. L'omnipraticien de 44 ans, qui a été suspendu du Collège des méde-

cins pour trois ans, doit aussi faire face à la justice en Ontario. (PC)

Alerte à la  
salmonellose

Une épidémie de salmonellose frappe l'Ontario, où on a recensé jusqu'à maintenant 177 cas, surtout chez les enfants d'âge scolaire de six à 14 ans. Ce groupe d'âge ne représente normalement qu'une faible proportion des 600 cas de Salmonella enteritidis recensés chaque année en Ontario. Une enquête menée par le ministère de la Santé de l'Ontario révèle que l'épidémie de salmonellose pourrait provenir d'aliments produits par la compagnie J.M. Schneider et contenant du fromage râpé. J.M. Schneider a donc procédé à un rappel volontaire de quatre produits contenant du fromage râpé, tous de la famille des produits «Lunchmates». Il s'agit des produits: Lunchmate Taco au Poulet (Code UPC

062 000 192 758), Lunchmate Taco au Boeuf (Code UPC 062 000 192 710), Lunchmate Pizza aux Deux Fromages (Code UPC 062 000 192 833) et Lunchmate Grand Taco au Boeuf Combo (Code UPC 062 000 192 598).

le report de la requête pour sa mise en liberté provisoire. La victime alléguée et une autre femme étaient présentes dans la salle d'audience. Tout indique que la poursuite va demander à ce que Sawyer, 41 ans, demeure incarcéré jusqu'à la fin du processus. (PC)

La prison lui pend  
au bout du nez

Après avoir passé la nuit à la prison de Saint-Jérôme, l'ex-annonceur sportif de Radio-Canada, Gordon Sawyer, sera ramené au palais de justice de Laval aujourd'hui pour l'étude de sa demande de mise en liberté. Arrêté mercredi après-midi à son domicile de la région de Châteauguay, par des policiers lavallois, il est accusé de menaces de mort à l'endroit de son ex-conjointe, Ninon Paquette. Hier, il a comparu devant le juge Michel Duceppe, de la cour du Québec, et M<sup>re</sup> Bruno Larivière, qui agissait pour la Couronne, a demandé

Les obstétriciens  
veulent négocier

L'Association des obstétriciens-gynécologues du Québec presse le ministre Rochon de poursuivre les négociations sur la hausse de leurs tarifs d'accouchement et le paiement de leur assurance-responsabilité, sans quoi des moyens de pression pourraient de nouveau être utilisés à la fin du mois de mai. Ces spécialistes ont menacé cet hiver de réduire leurs activités d'accouchement après le 1<sup>er</sup> février. Ils étaient rentrés dans le rang après que le ministre eut brandi la menace d'un recours aux tribunaux. (PC)

Un penchant  
pour le sport!

Chaussures multisports  
FILA Barricade Canvas  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

49<sup>99</sup>  
Rabais de  
40\$



Chaussures multisports  
REEBOK ACT 2000  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

79<sup>99</sup>  
Rabais de  
10\$



Chaussures multisports  
NEW BALANCE MX605  
Pour homme  
Prix cour. 89,99

79<sup>99</sup>  
Rabais de  
10\$



Chaussures multisports  
NIKE Air Edge Max II  
Pour homme  
Prix cour. 129,99

119<sup>99</sup>  
Rabais de  
10\$



Chaussures de jogging  
NIKE Air Perseus  
Pour homme et femme  
Prix cour. 99,99

89<sup>99</sup>  
Rabais de  
10\$



Chaussures de jogging  
ADIDAS Neo-Response  
Pour homme  
Prix cour. 99,99

89<sup>99</sup>  
Rabais de  
10\$

Charlesbourg  
Carrefour Charlesbourg  
626-2157

Lévis  
Galeries Chagnon  
835-1088

sports  
experts®

Québec  
Galeries de la Capitale  
627-0062

Québec  
Place Fleur de Lys  
649-1999

Ste-Foy  
Place Laurier  
Halte-Bouffe, 3e niveau  
659-4547

Ste-Foy  
Place Laurier, Mail Est  
658-6134

# Le printemps à son meilleur chez Eaton



Annie Morin  
Avocate, Outremont

## 25% de rabais

Sélection de mode printemps  
**femmes • hommes • enfants**

Quel que soit votre look. Quoi que vous portiez. Jones Wear, Louben, Kates, Dockers, « L'homme au col Arrow », Christian Dior. Et nos collections maison : The Work Connection, Casual Connection, Attitude, Vanity Fair, Distinction, Retreat, Bébé Eaton, Enfants Eaton. Vous trouverez la nouvelle allure que vous recherchez, à prix de vente.

En vigueur jusqu'au dimanche 12 avril. Les rabais s'appliquent aux prix courants étiquetés. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris.

Ensemble bracelet et sac à main  
en bambou seulement 12\$

Avec tout achat de 20\$ ou plus chez Eaton.

En vigueur jusqu'au 30 avril 1998.

**Vos marques mode préférées**

Vous les trouverez. Venez les voir.  
DKNY Jeans, Jones New York,  
Nautica Marine Denim, Nine West,  
Liz Claiborne, Polo Jeans, Tommy  
Hilfiger et plus.

**Allez voir un film sans frais !**

À l'achat de 75\$ ou plus de vêtements mode designer chez Eaton, obtenez, sans autres frais, un laissez-passer pour un film (en anglais seulement) au cinéma Cinéplex Odéon. Détails en magasin.

En vigueur jusqu'au dimanche 5 avril seulement.



INJECTION DE 1,7 MILLIARD DANS LES TRANSPORTS

## Pas de grands projets en perspective

QUÉBEC (PC) — Des 1,7 milliard \$ que le gouvernement entend injecter dans le transport au Québec, ce sont 54 millions \$ qui seront investis dans de nouvelles infrastructures routières au Québec.

Une somme d'un peu moins de 353 millions \$ sera par ailleurs injectée dans la conservation des chaussées (124 millions \$), des structures (73 millions \$) et dans l'amélioration du réseau routier existant (156 millions \$).

Quant aux activités dites connexes, comme l'acquisition des terres et équipements, l'expropriation et les services professionnels et techniques, ils engloberont un peu plus de 166 millions \$.

Le ministère des Transports ajoutera à ces sommes consacrées aux routes des subventions de 125 millions \$

dans l'aide à la voirie locale, et plus de 248 millions \$ dans les systèmes de transport en commun et adapté.

À même le Fonds d'amélioration et de conservation du réseau routier qui totalisera en 1998-1999 un peu plus de 644 millions \$, le ministre a prévu une tranche de 70 millions \$ qui seront spécifiquement affectés au programme accéléré de décongestion dans la grande région métropolitaine.

L'entretien des 28 000 kilomètres de grandes routes dites nationales coûtera 376 millions \$, été comme hiver.

Dans la seule région de Montréal, ce sont 325 millions \$ qui seront investis. De cette somme 155 millions \$ ira dans des subventions aux systèmes de transports en commun. À peine 2,7 millions \$ seront consacrés à du développement neuf.

Hier, le ministre Jacques Brassard n'a pas voulu préciser dans quels projets nouveaux il allait investir ou de donner des détails sur la façon de dépenser l'argent dans les régions puisqu'il a l'intention de le faire sur le terrain au cours des prochaines semaines.

Après Montréal, c'est la région de la Montérégie qui est la plus favorisée avec des investissements de plus de 186 millions \$. Plus de 86 millions \$ iront dans l'entretien des infrastructures existantes et 41 millions \$ en subventions au transport en commun.

En présentant son budget le ministre Jacques Brassard a par ailleurs tenu à préciser les propos du premier ministre Lucien Bouchard qui a laissé entendre, lundi, que la cons-

truction d'une autoroute à quatre voies est souhaitable et réalisable pour traverser la Réserve des Laurentides.

« On a mal interprété M. Bouchard, a souligné M. Brassard. Oui, il a dit qu'on peut envisager qu'on puisse en arriver à construire une autoroute à quatre voies divisées, que ce n'est pas illégitime de le penser.

« Mais, dans la réponse de M. Bouchard, a précisé le ministre, il posait aussi la question de la justification d'un tel investissement. Il faut que le débit de circulation soit là. Le premier ministre a même ajouté qu'il n'y a pas un homme politique responsable qui pourrait promettre de dépenser 350 millions \$ au cours des cinq prochaines années. Ça serait irresponsable. »

## ALBERTA

### Victoire des gais

La Cour suprême a décrété hier que le gouvernement albertain doit protéger les homosexuels et les lesbiennes contre la discrimination. Dans un jugement unanime, le tribunal a statué que l'exclusion des homosexuels de la Loi provinciale de protection des droits viole la Charte canadienne. Ce faisant, « on dit à tous les Albertains qu'il est permis, et peut-être même acceptable, de pratiquer la discrimination contre quelqu'un sur la base de l'orientation sexuelle », soutiennent les juges. La cour a statué que la loi albertaine serait immédiatement interprétée comme incluant les homosexuels et les lesbiennes, même si la province ne la modifie pas. (PC)

## Motomarines : la bride sur les jeunes

TORONTO (PC) — Il sera désormais interdit à toute personne âgée de moins de 16 ans de conduire une motomarine, à moins d'être accompagnée d'une personne de 16 ans ou plus.

Et tous les conducteurs d'embarcations à moteur âgés de moins de 16 ans devront réussir un examen visant à vérifier leur compétence, en vertu de nouveaux règlements fédéraux qui seront annoncés sous peu.

## LE 1ER JANVIER

Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Elle a été rédigée par la Garde côtière

**Nouveaux  
règlements  
pour les  
moins de  
16 ans**

canadienne, après consultation des organisations impliquées dans la navigation de plaisance.

Les enfants de moins de 10 ans qui ne sont pas sous la supervision d'un adulte ne pourront conduire un bateau équipé d'un moteur d'une puissance supérieure à 10 chevaux-vapeur. Les jeunes âgés de 12 à 16 ans seront limités à 40 chevaux-vapeur.

À l'heure actuelle, la plupart des bateaux à moteur et des voiliers équipés de moteurs utilisent 10 chevaux-vapeur ou plus. Quant aux motomarines, leur puissance va de 60 à plus de 100 chevaux-vapeur.

Les enfants de moins de 16 ans devront par ailleurs suivre des cours de navigation et passer des examens d'ici la fin de l'an prochain, puis porter un certificat. Ces cours devraient coûter moins de 50 \$, et les tests, moins de 25 \$, a estimé Brian Burch, dont l'organisme Canadian Power and Sail Squadrons donne des cours et contribuera à organiser les tests.

Les amateurs de motomarines de tous âges devront se soumettre à ces examens d'ici le printemps 2003, et tous les amateurs de bateaux, jusqu'à l'âge de 55 ans, devront les subir d'ici le printemps 2008.

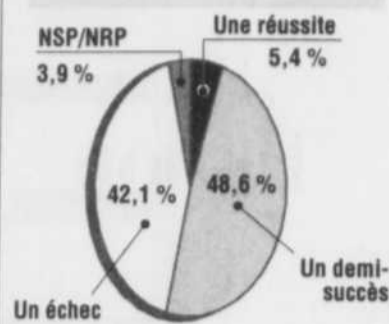
Ces règlements ont été approuvés par le ministre fédéral des Pêches, David Anderson.

SONDAGE SONDAGEM - LE SOLEIL  
DROIT DE PAROLE

## La réforme de la santé

## QUESTION

La réforme de la santé du ministre Jean Rochon est-elle une réussite, un demi-succès ou un échec ?



Ce sondage sera l'objet d'une discussion à l'émission « Droit de parole », ce soir à 20h, à Télé-Québec.

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

## RÉFORME DES SERVICES DE SANTÉ

### Demi-réussite pour un Québécois sur deux

QUÉBEC — Près de la moitié des Québécois (48,6 %) estiment que la réforme des services de santé au Québec est une demi-réussite. Il y a à peine 5,4 % de la population qui la qualifie de réussite et 42,1 % qui croit que c'est carrément un échec.

Selon plus de la moitié des Québécois (52,5 %), les médias ont donné l'heure juste dans leurs reportages sur les soins de santé et 12,9 % estiment même qu'ils ont sous-estimé les problèmes. Il reste tout de même près de 30 % des gens (exactement 28,6 %) qui trouvent que les médias ont exagéré l'ampleur des problèmes que connaît le réseau de la santé.

L'opinion de la population sur le ministre de la Santé, Jean Rochon, est très partagée. Les sondés sont à peine plus nombreux à vouloir qu'il conserve son poste (41,4 %) que ceux qui réclament sa démission (37,9 %).

Ce sondage de la maison Sondagem a été fait à la fin mars, pour servir d'amorce à l'émission « Droit de parole » (Télé-Québec). Il comporte une marge d'erreur de 3,9 %.

## Lex-PM Regan devra subir un procès pour viol

HALIFAX (PC) — L'ex-premier ministre libéral de Nouvelle-Écosse Gerald Regan devrait subir un procès pour répondre à neuf accusations d'agressions sexuelles, dont celle de viol, qui seraient survenues il y a une quarantaine d'années.

Mais devant ce que la défense a qualifié de mise en accusation cinglante du système judiciaire de la Nouvelle-Écosse, le juge Michael MacDonald, de la cour suprême de Nouvelle-Écosse, a laissé tombé neuf autres accusations jugées « moins graves ».

L'avocat de la défense, Edward Greenspan, avait fait valoir que les 18 accusations portées contre M. Regan, maintenant âgé de 70 ans, auraient dû être abandonnées. Mais le juge a vu les choses autrement.

M. Regan a dit qu'il assimilait la décision, sujette à une interdiction de publication partielle, à une accusation de défense, notant que seulement quatre des 13 accusateurs demeuraient dans le dossier.

« Je suis satisfait de la décision, a-t-il dit. Je crois que le fait que neuf de ces accusations ont été rejetées indique à quel point la Couronne a dérapé. J'ai hâte que le processus judiciaire suive son cours pour confronter ceux qui m'accusent de ces fausses allégations. »

M. Regan devra donc répondre au bout du compte à une accusation de viol, deux accusations de tentatives de viol, quatre accusations d'agression sexuelle et deux accusations de séquestration illégale.

Les accusations couvrent des événements qui seraient survenus durant plus de deux décennies, jusqu'en 1978, l'année où M. Regan a quitté ses fonctions de premier ministre.

Les avocats de la défense de l'ex-premier ministre ont tenté, dès le dépôt des accusations par la Gendarmerie royale du Canada, en mars 1995, d'obtenir que toutes les accusations contre M. Regan soient abandonnées.

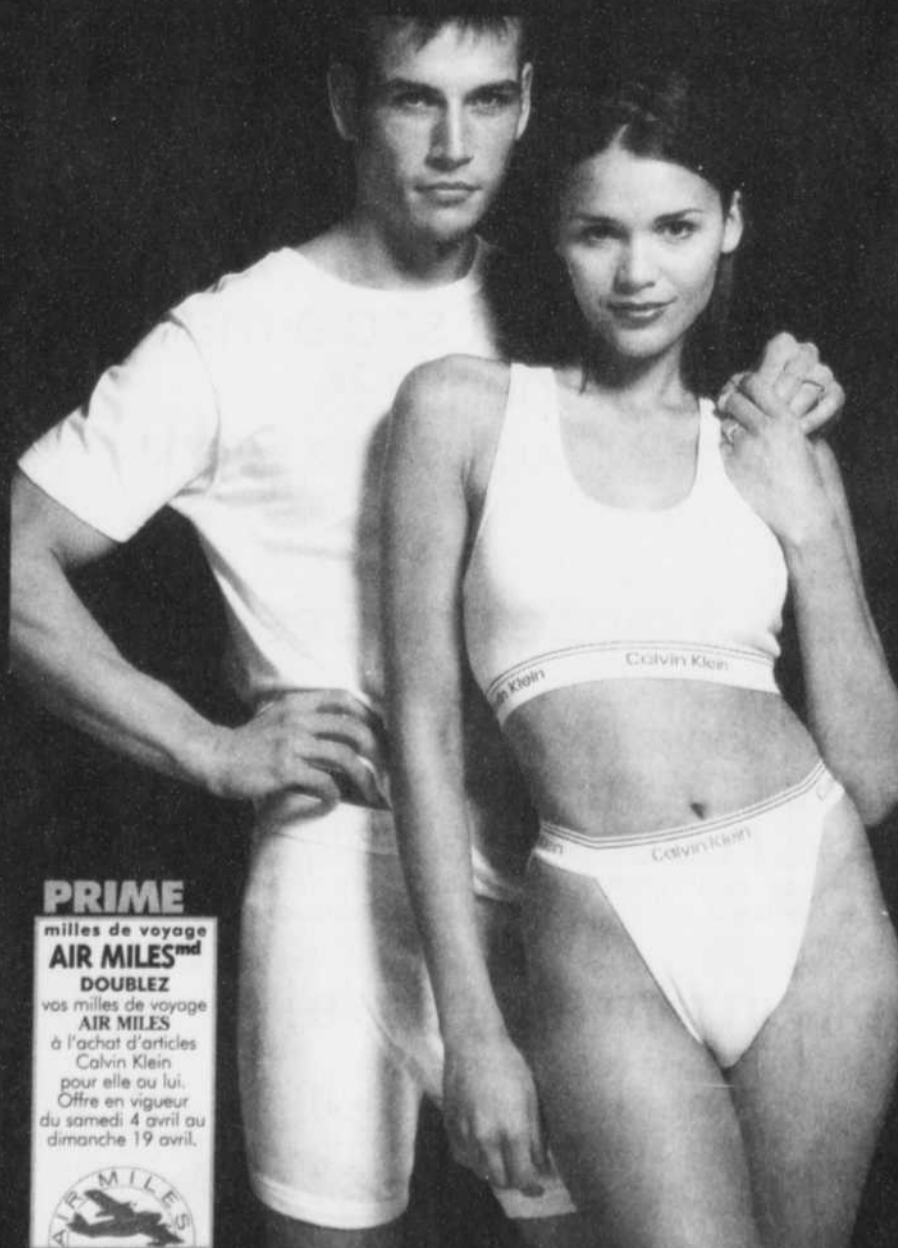
Durant les 67 jours d'audiences préliminaires relatives à cette affaire, M. Greenspan a mis la police et la Couronne sur la défensive, s'en prenant à la manière dont le dossier était mené.



MON MAGASIN  
MON STYLE  
DEPUIS 1670

## 25 % DE RABAIS! SOUS-VETEMENTS CALVIN KLEIN POUR ELLE ET LUI

et le double des milles de voyage AIR MILES<sup>md</sup>, seulement à la Baie



**PRIME**  
milles de voyage  
**AIR MILES<sup>md</sup>**  
DOUBLEZ  
vos milles de voyage  
AIR MILES  
à l'achat d'articles  
Calvin Klein  
pour elle ou lui.  
Offre en vigueur  
du samedi 4 avril au  
dimanche 19 avril.



**25 %  
DE RABAIS**  
• Tous les sous-  
vêtements  
Calvin Klein  
en spandex  
et de base  
pour homme  
• Toutes les  
chaussettes  
et tous les  
accessoires  
Calvin Klein  
pour homme

Sur nos prix ordinaires.



**25 %  
DE RABAIS**  
• Tous les  
dessous mode  
Calvin Klein  
en boîte,  
pour elle

Sur nos prix ordinaires.

Magasinez tôt pour avoir un meilleur  
choix! Prix de solde en vigueur du  
samedi 4 avril au dimanche 19 avril

SEMAINE CALVIN KLEIN À LA BAIE

md/mc. Marque déposée/de commerce d'AIR MILES<sup>md</sup>  
International Holding N.V., employées en vertu d'une licence  
par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie.  
Employé seul, AIR MILES<sup>md</sup> signifie milles de voyage AIR  
MILES<sup>md</sup> à moins que le contexte n'implique autre chose.

# LE MONDE

## 10 ans pour Papon

BORDEAUX (d'après AP et AFP) — «Il ne peut y avoir un crime contre l'humanité à 15, 30 ou 60%, ce crime ne peut être tronçonné. C'est tout ou rien: je suis coupable ou je suis innocent», avait exigé hier Maurice Papon dans sa déclaration finale.

En le condamnant hier matin à 10 ans de réclusion au terme d'un délibéré de 19 heures, les jurés de la cour d'assises de la Gironde n'ont, à l'évidence, pas suivi l'alternative que leur proposait l'accusé entre la peine maximale de réclusion à perpétuité et l'acquiescement.

C'est d'une voix cassée par l'épuisement d'une nuit blanche que le président Jean-Louis Castagnède a lu le verdict sanctionnant Maurice Papon pour crimes contre l'humanité en s'étant rendu «complice d'arrestations et séquestrations arbitraires» dans l'organisation de trois rafles et de quatre convois de 1690 déportés juifs entre 1942 et 1944.

**La cour rejette la logique du tout ou rien de l'accusé**

### ACCUSATIONS LIMITÉES

Impassible aux réponses de la cour aux 764 questions de l'arrêt, Maurice Papon n'a pas plus réagi en apprenant qu'il était innocenté des charges de «complicité d'assassinats».

Ce verdict reprend en fait l'essentiel des réquisitions développées en 1995 par le procureur général Henri Desclaux qui jugeait alors inopportunes les poursuites pour assassinats et n'avait retenu que quatre des huit convois qui seront finalement imputés à Maurice Papon pendant le procès.

En affranchissant l'accusé du crime de complicité d'assassinats, qui nécessite la préméditation, les neuf jurés populaires et les trois magistrats semblent par ailleurs avoir été sensibles à l'un des principaux arguments développés par M. Jean-Marc Varaut. Selon l'avocat, Maurice Papon n'avait pas la connaissance et, a fortiori, ne pouvait adhérer à la Solution finale décidée par les Nazis et qui fut «le secret le mieux gardé de la guerre».

En tout état de cause, le procès de Maurice Papon, déjà exceptionnel à maints égards, connaît un dénouement inédit: des trois procès intentés en France pour crimes contre l'humanité (avec ceux de Klaus Barbie en 1987 et de Paul Touvier en 1994), c'est le premier qui se solde sur la condamnation d'un accusé innocenté pour des faits d'assassinats.

## Le Pen inéligible

Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné hier Jean-Marie Le Pen à deux ans de privations de droits civiques, à trois mois de prison avec sursis et à 5000\$ d'amende. Le président du Front national était poursuivi pour «violences en réunion et injures publiques» après avoir molesté Annette Peulvast-Bergeal, la candidate socialiste lors des élections législatives, à Mantes-la-Jolie le 30 mai. La peine de privation de droits civiques entraîne l'inéligibilité, donc la démission des mandats électifs de M. Le Pen. Celui-ci est député européen et conseiller régional. Le président du FN a dix jours pour faire appel. En cas de confirmation de ce jugement par la cour d'appel, M. Le Pen pourrait se pourvoir en cassation. En cas de rejet par la cour de cassation, le leader du FN ne pourra plus exercer de fonctions publiques. Aujourd'hui député de Mantes-la-Jolie, Annette Peulvast-Bergeal a dit à l'issue de ce jugement que «M. Le Pen n'est pas n'importe qui, il y a des choses qu'on ne peut pas accepter», en ajoutant que son agression était «une négation de la démocratie et des valeurs républicaines». M. Le Pen a aussi été condamné à lui verser 5000\$ de dommages et intérêts. (AP)

## ACCORD AVEC LES PRODUCTEURS DE TABAC AUX É.-U.

# Du plomb dans l'aile

WASHINGTON (d'après AFP) — Le fabricant américain de cigarettes RJ Reynolds a nié hier s'être retiré d'un projet de règlement de la guerre du tabac au lendemain d'un vote du Sénat sur une proposition de loi qualifiée par l'industrie d'unique. La rapidité avec laquelle la «rumeur» s'est répandue en dit long sur la crise que traverse le fameux accord jugé insuffisant par les uns et excessif par les autres.

Un porte-parole du groupe, Carol Makovich, a démenti des informations de presse dont le sénateur John McCain, président de la Commission du Commerce et instigateur du projet de loi, s'était immédiatement fait l'écho en convoquant une conférence de presse.

Le sénateur républicain a par la suite indiqué s'être référé à l'information de presse, reconnaissant n'avoir eu aucune source indépendante pour confirmer le retrait de RJ Reynolds.

Cinq grands fabricants de cigarettes, dont RJ Reynolds, avaient signé l'été dernier un protocole d'accord avec 40 États américains pour qu'ils renoncent à leurs actions en justice intentées pour récupérer les frais médicaux associés à la tabagie. L'industrie s'était engagée à verser quelque 368 milliards\$ sur 25 ans en échange d'une immunité juridique pour la protéger d'une avalanche de procès.

Mais la législation, adoptée mercredi

par la commission sénatoriale du commerce, prévoit d'augmenter cette somme à 500 milliards\$.

Seule concession à l'industrie, les autorités renonceraient à leurs propres actions en justice et limiteraient à 6,5 milliards\$ par an le montant total des dommages et intérêts pouvant être payés lors d'autres procès.

L'industrie avait immédiatement rejeté cette proposition législative, affirmant qu'elle conduirait les compagnies à la banqueroute.

M. McCain a affirmé lors de sa conférence de presse que toute compagnie qui romprait avec le protocole se retrouverait immédiatement en procès avec au moins 40 États.

**L'accord sur les frais médicaux porté à 500 milliards?**

«Ils se retrouveront dans la même situation que celle qui les avait amenés à négocier — une myriade de procès (...) et de très, très grandes difficultés tant sur le plan légal qu'en ce qui concerne leurs relations publiques avec le peuple américain», a affirmé M. McCain.

### DÉCISION SANS APPEL

Le Sénat, a-t-il ajouté, n'entend nullement revenir sur la législation en discussion et l'adjoint au Trésor, Larry Summers, avait lui-même affirmé que les fabricants de tabac sont capables d'assumer le fardeau économique, notamment en augmentant le prix du paquet de cigarettes par un peu plus de 50% sur cinq ans.

M. McCain a toutefois reconnu que le Congrès avait besoin du concours de l'industrie pour mettre en place des restrictions sur la publicité et le marketing des cigarettes en raison de la liberté d'expression garantie par la constitution.

Les fabricants de tabac ont affirmé qu'à moins d'une révision du projet de loi, ils refuseraient de coopérer avec les mesures visant à prévenir la tabagie des jeunes et contre-attaqueraient devant les tribunaux.

## Bataille perdue chez les collégiens

La part des lycéens américains consommateurs de cigarettes, cigares et autres tabacs à chiquer a augmenté de près d'un tiers entre 1991 et 1997 pour atteindre 36,4% de cette classe d'âge, indique une étude publiée hier par les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta, en Géorgie. Réalisée auprès de 16262 adolescents scolarisés dans des lycées de l'ensemble des É.-U., cette enquête révèle aussi que 42,7% de ces lycéens — 48,2% des garçons et 36% des filles — ont fumé pendant le mois qui a précédé le sondage. Si l'usage du tabac a progressé dans toutes les catégories pendant cette période, la consommation de cigarettes, de cigares ou de tabacs à chiquer a enregistré sa plus forte progression chez les jeunes de race noire. La part des jeunes fumeurs noirs a augmenté de 80%, passant de 12,6% en 1991 à 22,7% en 1997, selon les CDC. Pour ce qui concerne la seule cigarette, 70,2% des jeunes interrogés ont avoué avoir fumé au moins une fois dans leur vie, 36,4% ont reconnu être des fumeurs réguliers et 16,7% des consommateurs fréquents de cigarettes. «Nous sommes en train de perdre du terrain dans la bataille pour la protection de nos enfants», a regretté la secrétaire à la Santé Donna Shalala dans un communiqué. (AFP)

## Bill Clinton à la Porte du Non-retour



Le président Bill Clinton a mis fin hier à son voyage en Afrique par une visite à l'île de Gore, au Sénégal, célèbre lieu de transit par lequel étaient acheminés les Noirs destinés à l'esclavage sur le nouveau continent. Le chef de l'État américain, accompagné du président Abdou Diouf, était particulièrement impressionné par la tristement célèbre Porte du Non-retour.

### CLASSEMENT DE L'AFFAIRE PAULA JONES

# Féministes peu inquiètes

WASHINGTON (AFP) — Le classement du cas le plus célèbre de harcèlement sexuel présumé dans l'histoire des États-Unis ne semble pas inquiéter outre mesure les femmes américaines quant à l'avenir des décisions judiciaires sur le harcèlement sexuel.

Un juge fédéral, Susan Wright, a estimé mercredi que les avances présumées faites en 1991 par le président Bill Clinton à Paula Jones, comme celle-ci l'affirme, ont peut-être été «grossières et offensantes» mais que M<sup>me</sup> Jones n'a pas réussi à prouver avoir été lésée émotionnellement ou financièrement.

Pour l'experte en questions juridiques Susan Block, la décision surprise de mercredi n'aura pas d'effets négatifs pour les femmes. «Ce cas était tellement politisé et inconsistant que, je l'espère, les gens comprendront que ce n'était qu'un mauvais cas de harcèlement sexuel», a-t-elle dit.

M<sup>me</sup> Jones, une femme au foyer de 31 ans, avait fait sensation en affirmant lors d'une conférence de presse en 1994 organisée par des ennemis politiques du président Bill Clinton avoir

été harcelée par celui qui était à l'époque gouverneur de l'Arkansas.

« Nous craignons que les gens ne disent que tout va bien tant que cela n'arrive qu'une fois et qu'il n'y a pas de conséquences financières », a cependant dit Ellen Bravo, responsable d'une association de défense de femmes salariées.

### «MESSAGE TERRIBLE»

«Ce serait un message terrible», a-t-elle ajouté. «Les employeurs devraient considérer non pas ce qui est légal mais ce qui est acceptable (...) Nous les encourageons à se demander: et si c'était ma fille?»

Pour M<sup>me</sup> Bravo, une seule avance non sollicitée peut constituer un cas de harcèlement sexuel. On ne peut pas, selon elle, prédire que la victime ne subira pas ultérieurement une nouvelle agression ou ne sera pas lésée financièrement.

**Une histoire trop politisée et sans consistance**

M<sup>me</sup> Jones, qui était employée de l'État d'Arkansas lorsque M. Clinton en était le gouverneur, n'a pas affirmé avoir subi un quelconque traumatisme émotionnel jusqu'à tout récemment, lorsqu'elle a déclaré qu'elle avait souffert après sa rencontre de dysfonctionnements sexuels.

Elle n'a pas non plus pu prouver avoir subi une discrimination dans les emplois qu'elle a occupés par la suite, selon le juge Wright, chargée du dossier depuis 1994.

Les deux principales associations de défense des femmes, l'Organisation nationale pour les femmes et le Fonds pour une majorité féminine, ont d'ailleurs salué le classement de l'affaire.

«C'est une très bonne décision basée sur les faits présentés dans cette affaire et sur le droit», a affirmé Katherine Spillar du Fonds pour une majorité féminine. «Le cas ne réunissait pas les conditions du harcèlement sexuel». Pour elle, ce regrettable épisode va être constructif. «C'était une grande leçon américaine sur ce qui est et ce qui n'est pas du harcèlement sexuel».

### EN BREF

#### LIBAN-SUD

## Raid israélien

Deux appareils israéliens ont effectué hier un nouveau raid sur des positions du Hezbollah dans le sud du Liban, selon des responsables des forces de sécurité libanaises. Cette opération intervient au lendemain de l'adoption par Israël de la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui exige le retrait unilatéral des troupes israéliennes du Liban. Le Liban, la Syrie et le Hezbollah ont rejeté la proposition israélienne de retrait après conclusion d'accords de sécurité avec le gouvernement libanais. Durant le raid d'hier, les deux avions israéliens ont tiré des missiles air-sol sur des collines proches du village de Louizeh, non loin du port de Saïda. Cette région du sud du Liban est considérée comme un fief de la milice pro-iranienne, à la frontière de la «zone de sécurité» occupée par Israël. Les appareils ont essuyé des tirs de la DCA libanaise et d'armes automatiques du Hezbollah, mais aucun n'a apparemment été touché. Ce raid est le deuxième de l'aviation israélienne dans cette région frontalière en l'espace de dix jours. (AP)

#### 30 jours

## pour loger appel

Les avocats de Paula Jones disposent de 30 jours pour faire savoir au juge fédéral Susan Webber Wright s'ils feront appel à sa décision d'abandonner toutes les accusations dans la plainte pour harcèlement sexuel qui visait Bill Clinton. Dans le cas où les avocats feraient appel — ce qu'ils considèrent comme très probable —, ils doivent le faire avant la 8<sup>e</sup> cour d'appel des É.-U. Aux États-Unis, les cours d'appel fédérales ont une compétence régionale. La 8<sup>e</sup> cour d'appel s'occupe des affaires de sept États: l'Arkansas, l'Iowa, le Minnesota, le Missouri, le Nebraska, le Dakota du Nord et le Dakota du Sud. Trois des dix juges de la 8<sup>e</sup> cour d'appel seraient chargés de l'affaire. Cette procédure peut prendre beaucoup de temps. Le perdant, à ce stade, pourrait encore demander une révision par l'ensemble des juges ou faire appel de la décision directement auprès de la Cour suprême. La 8<sup>e</sup> cour d'appel est dirigée par le juge Richard Arnold, de Little Rock, un ami de longue date du président américain. (AP)



**DROIT DE PAROLE  
CE SOIR, 20 H 00**

20<sup>e</sup> anniversaire

**LES MÉDIAS DRESSENT-ILS  
UN PORTRAIT JUSTE  
DES SERVICES DE SANTÉ ?**



Prenez la parole sur Internet.  
www.telequebec.qc.ca/parole

Télé-Québec

# Microphone sur Mars

MICHELLE LOCKE  
Associated Press

BERKELEY, Californie — Des chercheurs de Berkeley projettent d'installer un micro sur Mars pour écouter le décor sonore de la planète rouge. Le microphone est pratiquement au point et il sera du voyage en 1999 pour une mission polaire martienne.

Le but est de saisir l'environnement sonore de Mars, peut-être le sifflement du vent ou le craquement des éclairs. En tout cas, les scientifiques de la NASA ne s'attendent certainement pas à «entendre des petits hommes verts ou toute forme de vie», souligne Louis Friedman, directeur de la *Planetary Society* qui finance le projet.

De la taille d'un ongle, le micro conçu par trois chercheurs de l'université de Berkeley en Californie, Janet Luhmann, Dave Curtis et Greg Delory, sera embarqué dans la sonde *Mars Polar Lander*.

Des chercheurs russes ont accepté de le loger dans un instrument laser qu'ils avaient déjà construit pour la mission. Cet appareil, qui permettra d'étudier les poussières de l'atmosphère martienne, sera le premier de conception russe à servir dans une mission interplanétaire américaine.

Mars Polar Lander quittera la Terre en janvier 1999 et atterrira en décembre de la même année près d'une calotte glaciaire. La sonde creusera le sol martien à l'aide d'un bras robotisé, pour en analyser les caractéristiques minérales et chimiques.

Le microphone a été construit essentiellement à partir de pièces déjà disponibles sur le marché, dont certaines très proches de celles utilisées dans les prothèses auditives. Économique, il n'a besoin pour fonctionner que d'un dixième de watt, souligne l'astrophysicien Greg Delory.

Ce petit «mouchard» de l'espace pourra fonctionner de deux façons: soit se déclencher automatiquement lorsqu'un son se produit, ou bien être programmé, par exemple pour écouter la sonde creuser dans le sol. Il devrait renvoyer les sons captés vers la Terre lors de brèves transmissions d'environ dix secondes.

## JUPITER Nouvel anneau

Des astronomes américains ont confirmé l'existence autour de Jupiter d'un nouvel anneau de poussière interstellaire à la luminosité très faible et d'une largeur de plus d'un million de km, rapporte l'hebdomadaire *Science* dans son édition d'aujourd'hui. Détecté par la sonde *Galileo*, cet anneau est composé de particules microscopiques, d'une taille de 0,6 et 1,4 microns, et qui, à la grande surprise des astronomes, tournent dans le sens inverse de celui de Jupiter et de ses 16 lunes, a indiqué l'un des auteurs de la découverte. Selon lui, cet anneau est beaucoup plus grand et étiré que celui déjà découvert. (AFP)

## ROYAUME-UNI L'égalité des sexes, c'est pour tous

Les boîtes de nuit britanniques qui cherchent à attirer la clientèle féminine en faisant payer les femmes moins cher que les hommes enfreignent la loi sur l'égalité des sexes, a jugé hier la commission chargée de dire le droit en la matière. De telles pratiques sont contraires à la loi sur la discrimination sexuelle, selon la commission. L'autorité de surveillance de la télévision a récemment fait retirer une publicité d'une boîte de nuit offrant un tarif réduit pour les femmes. (AFP)

## CUBA Expulsion refusée

Les autorités cubaines ont refusé catégoriquement hier d'expulser vers les É.-U. Joanne Chesimard, ancienne militante des Panthères Noires condamnée au New Jersey pour le meurtre d'un policier et réfugiée à Cuba depuis plus de 25 ans. Joanne Chesimard est «une militante connue en faveur des droits civiques» des Noirs américains, a jugé hier le porte-parole du ministère cubain des Relations extérieures, Alejandro Gonzalez. Joanne Chesimard a été condamnée à des peines de 26 et 33 ans de prison pour le meurtre le 2 mai 1973 au New Jersey de Werner Foester. Après son évasion le 2 novembre 1979, elle s'est rendue à Cuba qui lui a accordé officiellement l'asile en 1984. Aucun accord d'extradition ne lie Cuba et les É.-U. Christine Todd Whitman, gouverneur du New Jersey où a été commis le meurtre reproché

à la militante, a demandé récemment au président américain, Bill Clinton, de faire du retour de la condamnée et de 90 autres fugitifs américains une des conditions de la normalisation avec Cuba. Elle a aussi offert une prime de 50 000 \$US à toute personne permettant son arrestation. (AFP)

## ÉTATS-UNIS Mère meurtrière

Trente ans après la mort de ses dix enfants, une Américaine de 69 ans vient d'admettre qu'elle en avait étouffé cinq, sans expliquer la mort des cinq autres, selon une source policière. Marie Noe, de Kensington, en Pennsylvanie, «a admis avoir tué cinq de ses dix enfants», en les étouffant avec un oreiller, a précisé un policier qui a demandé à rester anonyme. Il a ajouté que M<sup>me</sup> Noe déclarait ne pas savoir ce qui s'était passé avec les cinq autres. Les dix enfants étaient morts entre 1949 et 1968. L'un d'eux était mort-né, un autre était décédé six heures après la naissance. Tous les autres sont morts dans les 15 mois suivant leur naissance. Leur décès avait alors été expliqué par le syndrome de la mort subite du nourrisson. L'enquête a été récemment rouverte. (AFP)

## SUISSE Public voyeur

La famille Biundo, qui avait accepté de vivre comme à la maison derrière la vitrine d'un grand magasin de Zurich, a déclaré forfait hier au bout de trois jours alors que l'expérience devait durer un mois, la pression étant trop forte, a rapporté

l'Agence télégraphique suisse. À l'initiative de Frank Baumann, directeur d'une agence de publicité et animateur d'une émission de la télévision allemande, une famille avait été retenue pour sa «normalité» parmi une soixantaine afin de vivre dans des vitrines aménagées en appartement contre une récompense de 10 000 \$. Le père Agostino, ouvrier du bâtiment de 31 ans, devait continuer de se rendre à son travail. La fille aînée Manuela, 11 ans, devait normalement aller à l'école, tandis que la mère Evelyn, 42 ans, en compagnie de la petite sœur Gabriela, trois ans, ferait le ménage et les courses. Frank Baumann a déclaré que la famille Biundo toucherait tout de même la récompense. L'organisateur a affirmé avoir été surpris par l'écho rencontré dans le public et les médias venus nombreux voir la famille dans sa maison de verre, formulant parfois des demandes «agressives». Selon lui, le voyeurisme latent du public a été démontré, rendant dès lors superflue la poursuite de l'expérience. (AFP)

## TURQUIE Pèlerinage meurtrier

Vingt-cinq Iraniens, rentrant de Syrie après avoir visité un site religieux chiite, ont été tués et huit autres blessés hier dans l'accident de l'autocar qui les transportait. Selon l'agence officielle iranienne IRNA, les Iraniens retournaient d'une visite au mausolée de «Saïda Zeïneb», fille de l'imam Ali, cousin du prophète de l'islam Mohammad (Mahomet) et quatrième calife. Les routes turques sont réputées meurtrières et les accidents d'autocar sont particulièrement fréquents. (AFP)

# SUPER PRIX!



## En vedette: LE MATELAS SAPHIR

Voici pourquoi plus de gens dorment sur Sealy, parce que c'est un merveilleux matelas avec plateau-coussin et 522 ressorts à double trempage et triple décentrage. La qualité Sealy vous est offerte à un Super Prix! Profitez-en et passez une bonne nuit de sommeil.

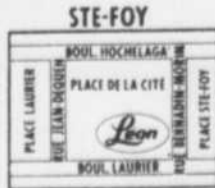
Matelas une place

# 269\$

Matelas 2 places 339\$  
Matelas grand lit 399\$



100, rue CHABOT, à proximité  
des Halles Fleur de Lys  
QUÉBEC  
683-9600



Place de la Cité  
2600, boul Laurier  
QUÉBEC  
657-6902



LA SEULE CHAÎNE DE  
SUPER MAGASINS  
DE MEUBLES AU PAYS

## Voyez aussi le populaire Sealy Posturepedic

Avec sa fameuse conception Action et Réaction procurant un meilleur soutien à toutes les parties du corps au cours de la nuit.

### SYSTÈME DE SOUTIEN ACTION ET RÉACTION



Les ressorts Posturepedic avec le système Action et Réaction offrent un soutien plus ferme lorsque tout le poids du corps est appliqué.

### RESSORT POSTURETECH



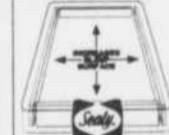
Le système Sense & Respond des Sensory Arms offre un soutien adapté au poids du corps.

### STEELSPAN II



Les lattes en métal plaqué en bois procurent un soutien solide et du côté.

### EDGEWARD CONSTRUCTION



PROCURER UNE SURFACE UTILISABLE PLUS GRANDE ET PLUS SOLIDE, ET UN CONTOUR PLUS FERME.

**VENEZ VOIR  
notre nouvelle  
gamme de modèles  
Posturepedic!**



AUCUN ACOMPTE!\* AUCUN INTÉRÊT!  
AUCUNS PAIEMENTS MENSUELS PENDANT

# UN AN!\*

SUR TOUT CE QUI SE TROUVE EN MAGASIN!

OUVERT LE DIMANCHE  
de midi à 17h

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises "Emportez" ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres facilités de paiements.

\*S.A.C. Toutes les taxes applicables sur dues au moment de l'achat. Le solde est dû un an à compter de la date d'achat. Un montant minimum d'achat de 500 \$ s'applique afin d'être qualifié pour les plans à paiements différés. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions.